

ARTICLES

Généralités

152 L'article est l'outil fondamental de la détermination du substantif. Il indique de quelle manière on se représente la chose ou l'être indiqués par le nom. Il marque son nombre et généralement aussi son genre. Il peut substantiver n'importe quelle partie du discours. Il ne se combine pas avec les adjectifs déterminatifs, exception faite pour certains indéfinis, mais il se combine avec les adjectifs numéraux ordinaux et quelques adjectifs indéterminés (par exemple *même* et *autre*) et peut se combiner avec les adjectifs numéraux cardinaux (*les deux livres*) et certains indéfinis (*tel*).

Selon ses valeurs, l'article prend trois formes dénommées: article défini, article indéfini et article partitif.

Formes

Article défini

153

N.	Sg. le lac	l'amie	la table	Pl. les lacs...
G.	du lac	de l'amie	de la table	des lacs...
D.	au lac	à l'amie	à la table	aux lacs...
A.	le lac	l'amie	la table	les lacs...

Les formes *le* et *les* se contractent avec les prépositions précédentes *de*, *à* et, dans certaines expressions, avec *en*: *de + le > du*, *de + les > des*, *à + le > au*, *à + les > aux*; *en + les > ès* dans les expressions: *bachelier (licencié, docteur, licence, doctorat) ès lettres, ès sciences, ès arts, l'église Saint-Pierre-ès-Liens, verser ès mains* (terme juridique), *le ministre décidera ès qualités* (= en qualité de ministre). Au singulier, *en* n'est généralement pas suivi de l'article: *licencié en droit, en philosophie*, etc. *En + le* a changé d'abord en *ou*, puis en *au* (*au printemps*), d'où le pluriel *aux* (*mettre aux fers = dans les fers*).

Devant un titre, il est d'usage de faire la contraction lorsqu'il y a un seul substantif principal: *Vous me faites songer au «Malade imaginaire» de Molière*. Quand il y a plusieurs substantifs, on a le choix: *La lecture du «Rouge et le Noir»* ou *la lecture de «Le Rouge et le Noir»* ou enfin *la lecture du roman «Le Rouge et le Noir»*. La contraction de l'article présentant le substantif sujet est possible quand le titre a la forme d'une proposition verbale: *le héros du «Roi s'amuse»*. Mais on préfère l'éviter, surtout avec un pluriel: *la première de «Les enfants de paradis»*.

Pour l'élosion voir le chapitre respectif dans la Phonétique.

Article indéfini

154

N.	Sg. un lac	une table	Pl. des lacs, tables
G.	d'un lac	d'une table	de lacs, tables
D.	à un lac	à une table	à des lacs, tables
A.	un lac	une table	des lacs, tables

Article partitif

155

N.	Sg. du pain	de la farine	Pl. des cerises
G.	de pain	de farine	de cerises
D.	à du pain	à de la farine	à des cerises
A.	du pain	de la farine	des cerises

L'article partitif est issu de la contraction de la préposition *de* avec l'article défini. Ce dernier vient du démonstratif latin *ille*. L'article indéfini est, à l'origine, le nombre *un*.

Valeurs et emplois

Article défini

156 L'article défini est une marque de notoriété. Il précède donc les noms qui désignent :

1° des êtres ou des choses :

a) considérés comme uniques dans leur genre : *Le soleil brille. Le vent souffle. Il a attrapé la fièvre;*

b) pris dans un sens général : *L'homme est mortel. Le chien est fidèle. Le vin est cher cette année. Les beaux arts me passionnent;*

c) déjà présentés : *Il n'a qu'un cheval et un chien; le cheval est borgne et le chien est vieux;*

d) déterminés dans la phrase même par des compléments, des propositions relatives, etc., bref par le contexte : *J'ai visité le Musée Victor Hugo. Je vous rend le livre que vous m'avez prêté. Je suis rentré dans ma chambre et j'ai ouvert les fenêtres;*

e) déterminés par la situation et connus du sujet parlant ainsi que de son interlocuteur : *Le directeur est absent. La maison a-t-elle le chauffage? Mettez la table; Apportez les gâteaux;*

2° une abstraction : *La paresse est la mère de tous les vices. La natation est saine.*

157 L'article défini peut avoir les valeurs :

1° démonstrative :

a) dans certaines expressions : *pour le moment (= en ce moment), pour le coup (= pour cette fois), à l'instant, tout à l'heure, sur l'heure, ne criez pas de la sorte;*

b) dans certaines situations : *Le cas est grave. Passez-moi la bouteille. Des deux sœurs, j'aime mieux la jeune. Nous allons régler la question;*

2° affective : *La jolie voiture! L'admirable réponse! (admiration). Voyez la langue! Peuh! la belle affaire! (mépris, indignation). C'est le livre de l'année. René Duval, le chausseur sachant chausser (publicité commerciale). Le gâteau du chef. La sole au gratin (spécialités de restaurant — affiches);*

3° distributive : *Payer les carottes 1 F le kilo. Carottes à 1 F le kilo. Oranges 30 centimes la pièce (ou : à 30 centimes pièce). Il est payé à l'heure, à la journée. Il vend le vin au litre, le pain à la livre. Voulez-vous l'acheter au franc? Fermé le lundi (= tous les lundis).*

- 158 L'article défini tient quelquefois lieu d'un nom précédemment exprimé: *La mythologie nègre n'a jamais joué le rôle de la slave ou de la celtique.*
- 159 Il remplace souvent l'adjectif possessif quand celui-ci n'est pas indispensable pour le sens de la phrase. C'est surtout en parlant des parties du corps: *J'ai mal au cœur. Tends-lui la main. Il a rendu l'âme, perdu la vie (la mémoire). Elle se lave les mains. Il m'a pris le bras.* On l'emploie s'il s'agit d'un complément de manière (*Il marchait la tête basse, les yeux mi-clos, la pipe aux dents, le cigare à la bouche, la cigarette aux lèvres, le manteau sur le bras, la casquette à l'oreille*) et cela même quand on ne parle pas d'une partie du corps (*Il est entré le chapeau à travers, une fleur à la boutonnière*). Avec les noms de parenté, on ne s'en sert qu'exceptionnellement dans un discours affectif, par exemple pour marquer le respect: *Le père décidera.*
- 160 L'article défini se place entre *monsieur, madame*, etc. et le titre: *monsieur le ministre, madame l'ambassadrice, monseigneur l'archevêque*; dans les fables: *commère la chèvre, mais sire renard, dame mouche.*
- 161 Il y a deux cas où l'on peut user de l'article défini ainsi que de l'article indéfini:
- 1° dans des remarques d'ordre général; on peut dire *Le soldat doit être brave* ou *un soldat doit être brave*, mais il y a une différence de conception: l'article défini généralise (*le soldat* est conçu en tant qu'abstraction), l'article indéfini individualise (*un soldat* est présenté comme un être-type, il s'agit d'une application particulière d'une vérité générale);
- 2° après le verbe *avoir*, en décrivant des traits caractéristiques des personnes ou des choses: *Elle a une belle figure* ou *la figure belle, une petite bouche* ou *la bouche petite, les yeux bleus* ou *des yeux bleus, les cheveux blonds (châtains, noirs...)* ou *des cheveux blonds (châtains...)*, mais on distingue entre *Il a les cheveux blancs (gris)*, c'est-à-dire tous les cheveux, et *Il a des cheveux blancs (gris)*, c'est-à-dire une partie de cheveux.
- 162 Constatons encore que, dans les comparaisons, l'article défini détermine la matière (*noir comme la suie*) tandis que l'article indéfini, l'être symbolique (*Il saute comme un cabri*).

Article indéfini

- 163 Nous venons de traiter des cas où il concurrence l'article défini. L'article indéfini a gardé de son origine numérale la possibilité d'indiquer un être ou une chose unique: *Il y a un Dieu. Ce mage qui d'un mot renverse la nature* (Corneille). L'idée de l'unicité peut être renforcée par *seul*: *Un seul Dieu tu adoreras. Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.*
- 164 L'article indéfini introduit le plus souvent un être ou une chose non encore présentés, non précisés, non identifiés: *Elle a un chat. Un homme est là. As-tu acheté des fleurs?* Dans les propositions négatives, il est généralement remplacé par *de*: *Elle n'a pas de chat.*
- Il peut présenter ce qu'évoque le substantif comme un échantillon d'une espèce (*un bon beurre*) ou comme un objet de telle matière (*un marbre* = une statue de marbre).
- On peut l'employer avec une valeur emphatique: *S'abaisser à prier un Hitler* (dédain). *Un Mécène peut faire des Virgiles* (admiration). *Il entre à des*

onze heures, à des minuit, à des une heure du matin! (indignation). *Tu as un appétit!* ou *tu en as, un appétit!* (étonnement). *Picasso, voilà un peintre!* (appréciation).

Associé aux termes temporels, il marque la durée: *J'ai lu pendant des heures. Il y a des années que je ne vous ai vu. Il y est resté des jours et des jours.*

Notez: *Il étudie avec zèle, mais sans succès — avec un zèle infatigable, mais sans un succès réel. C'est un homme de valeur — d'une grande valeur.*

Article partitif

165 Tandis que l'article indéfini se place devant les substances nombrables (discontinues), l'article partitif se place devant des substances non nombrables (continues): *j'ai une pomme (des pommes) — du vin.* Les deux formes sont donc en distribution complémentaire. Ils ont une forme commune dans les phrases négatives: *Je n'ai pas de pomme (pommes), de vin.*

L'article partitif désigne une partie indéterminée d'un tout ou un nombre indéterminé d'êtres ou d'objets de la même espèce: *Il tombe de la neige. Y a-t-il encore du vin dans sa bouteille? Elle mange des cerises. J'ai mangé du poulet avec du riz. Il se nourrit avec de la viande.* Dans les expressions où il ne s'agit pas de la quantité, on use cependant l'article défini: *J'aime le fromage, le lait..., La viande, le pain, les pommes de terre... sont des aliments. J'ai bu l'eau, non pas le vin.*

Comparez: *Il a bu de l'eau — Il a bu l'eau de la source* (la quantité n'est pas envisagée) — *J'y ai bu une eau exécrable* (il s'agit d'un type singulier d'eau). *Il a pris du pain — Il a pris le pain* (= tout le pain qu'il y avait) — *Il a pris un pain* (= un pain entier). *Les enfants font du bruit* (fait particulier) — *ils aiment le bruit* (impression d'ordre général) — *j'entends un bruit* (= un certain bruit). *Ces gens avaient du goût, mais ils croyaient avoir le goût* (E. Triolet).

Pour marquer l'idée du typique, l'article partitif peut accompagner même les noms:

1° discontinus: *Il y a du lion dans l'air. Ce n'est pas du laboratoire, mon cher. Je fais de l'auto (de l'auto-stop);*

2° abstraits: *Il a du courage (de la chance, de l'appétit, du pouvoir). Ça, c'est de la musique! Faites-vous du sport (de la gymnastique, du commerce, de la photographie)? Cette comédie a du succès. C'est du réalisme socialiste. Le jury a témoigné de la bienveillance. Vous faites de la température (de la neurasthénie);*

3° désignant des choses uniques: *Il fait du soleil, du vent, du brouillard... Je voudrais de la lumière;*

4° propres: *Il joue du Beethoven. Elle lit du Balzac. C'est du pur Zola que tu viens de me raconter. Ce que tu viens de faire, c'est du papa extra-pur, de l'essence de papa. Est-ce qu'on peut faire de la France avec de l'Allemagne?*

5° adjectifs: *C'est du chic, ça. C'est du joli!* (R. Gary). *Il y a du vrai dans ce que vous dites* (Mauriac). *Ce réalisme avait du bon* (S. de Beauvoir). *Je me trouvais une nuit dans un bar... pour moi c'était vraiment de l'extraordinaire* (S. de Beauvoir);

6° numéraux: *Il fait du cent à l'heure* (100 km). *Il ne me restait que des dix heures sur ces gros livres.* Dans ces deux exemples, l'article partitif a la valeur distributive.

166 Pour éviter la rencontre de deux prépositions *de*, l'article partitif est supprimé au génitif: *Il se nourrit de viande*. Bien sûr, l'article défini (devant un nom déterminé) reste: *Il se nourrit de la viande des lapins qu'il élève*.

La suppression de l'article partitif a donc lieu surtout après les expressions de quantité:

1° noms: *litre, kilo, mètre, goutte, tasse, morceau, boîte, multitude*, etc.: *un morceau de pain*;

2° adverbes: *beaucoup, assez, peu, plus, moins, combien, autant, tellement, énormément*, etc.: *beaucoup de fables*;

3° pronoms: *Quoi de nouveau? Que de beautés! Ils ont tous ceci de commun que... Ce qu'il y a de plus étonnant... Voilà quelqu'un de très étonné!*

4° numéraux *cent* et *centaine*: *un cent d'épingles, une centaine d'hommes*.

Exceptions:

1° *Force* est suivi immédiatement de son complément: *Il a dévoré force moutons. Il y avait force gens* (littéraire et archaïque);

2° Après l'adverbe *bien* au sens de «beaucoup» et après le substantif *la plupart*, ses synonymes et antonymes (*le plus grand nombre, une grande partie, la majorité, la minorité*), l'article défini est obligatoire: *Bien des candidats ont échoué à l'examen. Il s'est donné bien du mal. Il dort la plupart du temps. La majorité des députés ont voté contre*. — *Mais: Bien d'autres (personnes) arriveront encore*.

167 Quand le nom est déterminé, on se sert de l'article défini: *un morceau du pain d'hier, beaucoup des fables que vous m'avez racontées*. Comparez: *Donnez-moi la bouteille de vin que vous avez apportée* (que = la bouteille) — *Donnez-moi une bouteille du vin que vous avez apporté* (que = le vin).

L'article partitif est de rigueur quand l'expression de quantité suit le nom: *J'ai de l'argent plus qu'il ne m'en faut. Il avait de la gaieté plein le cœur*.

168 La simple préposition *de* au lieu de l'article partitif ou de l'article indéfini se rencontre aussi dans les propositions négatives: *Je n'ai pas d'argent sur moi. Vous n'avez pas d'amis. Il agit sans espérer de récompense* (*sans* est une préposition négative).²⁵

On emploie cependant les articles partitif ou indéfini dans les propositions négatives:

1° si la négation est limitée: *Je n'ai pas de l'argent pour en donner aux faibles. Je ne ferai pas des dépenses inutiles* (j'en ferai de nécessaires). *Je ne mange pas de la viande tous les jours*;

2° si le sens est positif: *N'avez-vous pas des amis?* (= *Mais vous avez certainement des amis*);

3° lorsqu'il y a une opposition: *Je ne demande pas des paroles, mais des faits. Il n'y a pas du vin, mais de l'eau*.

4° devant l'attribut du sujet, notamment après *ce n'est pas, ce ne sont pas*: *Ce n'est pas de la farine. Ce ne sont pas des soldats*. Dans ces cas, la négation porte sur l'idée de qualité et non sur l'idée de quantité.

Seulement les articles partitif et indéfini sont remplacés par *de* dans la proposition négative. Donc: *J'ai de la chance — Je n'ai pas de chance. J'ai un*

²⁵ *Mais: Il agit sans espérer une récompense autre que contentement.*

ami — Je n'ai pas d'ami(s). Mais: J'ai un seul ami — Je n'ai pas un (seul) ami. J'ai le temps — Je n'ai pas le temps. J'ai faim — Je n'ai pas faim. Mais ce que tu perds un temps! (Feydeau). Nous n'avons pas de temps à perdre. Ne perdons pas de temps (Machado).

169 Le pluriel des articles partitif et indéfini est remplacé par la préposition *de* devant un adjectif: *Il lui a donné de belles fleurs. La Tchécoslovaquie possède de nombreuses villes d'eau. Il y avait de très grands navires. Avez-vous des crayons? J'en ai de bleus et de rouges.*

Quand l'adjectif placé avant le nom forme avec lui une sorte de composé, l'article indéfini reparaît: *des bas-côtés, des bas-reliefs, des jeunes filles, des jeunes gens (mais: de jeunes hommes), des vieilles filles, des grands-parents et des petits-enfants (mais: il y avait de grands et de petits enfants), des petits pois, des bons mots, des faux pas, des petits pains, des petits fours, etc.*

Répétition de l'article

170 En principe, on répète l'article:

1° devant chacun des substantifs: *Le président et le ministre de l'Education ne sont pas venus;*

2° devant chacun des adjectifs s'ils se rapportent à des êtres ou à des objets différents: *les bons et les mauvais exemples, au premier et au second étages;*

3° devant le superlatif: *les plus grands et les plus braves généraux, les villes les plus grandes et les plus belles.*

171 On ne répète pas l'article:

1° devant un second substantif qui est synonyme du premier: *Le Bosphore ou détroit de Constantinople, la nostalgie ou mal du pays, les crotales ou serpents à sonnettes;*

2° devant le second substantif qui désigne la même personne ou la même chose que le premier: *Voici le maître et seigneur de ce domaine. C'est l'oncle et parrain de Robert;*

3° devant le second substantif dans certaines expressions globales (administratives, juridiques, religieuses, etc.): *les frères et sœurs, les noms des père et mère, les parents et amis, les curés et vicaires, les officiers, sous-officiers et soldats, les sourds et muets, l'ingénieur des ponts et chaussées, les Arts et Métiers, les Eaux et Forêts, les frais et dépens, les dommages et intérêts, les us et coutumes, les dimanches et fêtes, indiquer les noms, prénoms (pluriel) et date de naissance, Magasin fermé les vendredi, samedi et dimanche;*

4° devant le second des adjectifs qui suivent: *la musique bonne ou mauvaise, la littérature tchèque et slovaque, les oiseaux domestiques et sauvages; mais aussi: les XIX^e et XX^e siècles;*

5° devant le second des adjectifs qui précèdent le nom d'un seul être, d'un seul objet, d'une seule qualité, d'une seule action, s'ils sont compatibles entre eux et si l'on ne veut pas insister sur chacun d'eux: *une grande et belle femme, le bon et brave ami, les jeunes et jolis enfants, mais: la bonne et la mauvaise musique (il ne s'agit pas d'une même sorte de musique), le doux, le tendre, l'harmonieux poète (on insiste sur chacune de ses qualités). Si les adjectifs sont contradictoires, l'article est généralement répété devant chacun d'eux.*

172 Il arrive qu'on répète l'article afin de pouvoir supprimer la répétition d'un substantif: *La littérature russe est plus riche que la bulgare.*

La suppression du substantif résulte quelquefois de la tendance à l'économie: *la Saint-Nicolas* (= la fête de saint Nicolas), *le Maine-et-Loire* (le département), *le 3^e chasseurs* (régiment), *une Royal Dutch* (une action de la Compagnie Royal Dutch).

Omission de l'article

173

On n'emploie pas d'article :

1° dans les proverbes, dictons et formules toutes faites: *Voix du peuple, voix de Dieu. À quelque chose malheur est bon. Chien qui aboie ne mord pas. — Dommage rend sage. Noblesse oblige. Songes mensonges. — Elle remue ciel et terre. Il travaille jour et nuit;*

2° dans les mots hors de phrase: inscriptions, menus, titres d'ouvrages, adresses: *Entrée. Sortie. Appartement à louer. — Sole meunière. Carottes Vichy. Tripes à la mode de Caen. — Œuvres complètes d'Honoré de Balzac. Histoire de la Révolution française. Livre de lecture. — Voir tome III, chapitre 10, article 5. — Il demeure Quai d'Orsay, numéro 15. Il a demeuré Place de la République;*

3° en style de calepin (de télégramme) dans les indications, dépêches et annonces: *Rire à gauche. — 16 juillet, départ de Paris, arrivée vers minuit. — Jeune homme, meilleurs références cherche occupation;*

4° dans les énumérations rapides: *Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous ont voulu le voir;*

5° dans les ordres militaires: *Repos! Garde à vous! Tête à droite!*

6° devant les noms mis en apostrophe: *Merci, docteur. Garçon, la carte s'il vous plaît. Père éternel!* — Dans le style familier, on use quelquefois de l'article: *Par ici, le militaire. Venez, les enfants.* Dans certains cas, l'emploi de l'article devient vulgaire, voire irrespectueux: *Hé! l'homme, venez ici. Tais-toi, l'oncle;*

7° Après *soit—soit, ni—ni, sans—ni, jamais*: *Soit bonté, soit faiblesse, il consent toujours. Il n'a ni frère, ni sœur. Il est resté sans revenu ni soutien. Jamais homme n'a été plus heureux;*

8° dans les interrogations affectives: *Est-il vice si bas, est-il tache si noire?*

9° devant les mots *quantité, nombre, force* et *foison* employés au sens de «beaucoup»: *Quantité de gens sont du même avis. J'y ai vu (bon) nombre de mes élèves. Il a force argent. Il y aura foison de fruits cette année;*

10° devant les adjectifs *différents* et *divers* au sens de «plusieurs» et devant *certains* (au pluriel): *Il connaît différents peuples. Je leur ai demandé divers renseignements. Il y avait certaines personnes auxquelles je ne me fie pas. — Certain au singulier peut s'employer avec ou sans article: (Un) certain jeune homme est entré en même temps;*

11° parfois devant les noms auxquels on veut donner plus de vigueur ou de relief: *Défense fut faite.*

12° généralement après la préposition *en*: *en détail, en deuil, en faveur, en réalité, en bonne santé, en souvenir, de jour en jour, agir en ami, etc.* — Exceptions: *en l'absence de, les contes (promesses) en l'air, parler en l'air, en l'honneur, en la présence du Président (mais: en présence de tant de difficultés).* — Comparez: *en été, en automne, en hiver — au printemps;*

13° après *sans* quand le nom n'est pas déterminé: *sans cérémonie, sans cesse, sans moyen, sans mot dire, etc., mais: Il est venu sans le médecin (qu'il était allé chercher); comparez: le café sans sucre — le café avec du sucre;*

14° après *avec, hors, pour, sauf, sous* et *sur* dans quelques locutions toutes faites: *avec attention, hors concours, prendre pour avocat, pour service, sauf erreur, mettre (être, tenir) sous clef, sous presse, croire sur parole, être sur pied, entasser écus sur écus, sur terre et sur mer* (mais: *sur la terre*);

15° après *par* désignant la manière, la cause ou le sens distributif: *payer par traites, savoir par cœur, s'engager par serment; il a fait cela par accident, par crainte, par prudence; Je faisais trente kilomètres par jour. On paie 5 F par personne;*

16° après la préposition *à* pour désigner l'emploi et la destination, la manière ou le trait marquant: *un verre à vin, le papier à lettres, l'usine à gaz, le ver à soie; à bras ouverts, à regret, pas à pas, mot à mot; le fruit à noyau, les armes à feu, le moulin à vent.* Mais il y a beaucoup d'exceptions: *la boîte aux lettres, une halle aux blés; la peinture à l'huile, blanchir à la chaux; une jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds,* etc. Dans les noms de plats, on met généralement l'article: *café (riz) au lait, gâteau aux cerises, omelette aux fines herbes.* Comparez: *se mettre à table, se mettre à la diète* (= suivre un régime), *venir à temps — au temps de César;*

17° après la préposition *de*:

a) quand le mot suivant exprime l'espèce ou la qualité du nom précédent: *le traité de paix, une femme de ménage, de chambre, eau de pluie, poisson de mer, carte de visite, poème d'amour, chef de gare, salle d'attente.*

Comparez:

Le génitif possessif

les jeux des enfants

la tour de l'église

(d'une certaine église)

l'eau de la source

le poids de l'or

les armées de la France

(appartenant à la République française)

Les titres de l'architecte

Duroc sont: docteur, ingénieur et professeur.

Le génitif de qualité

les jeux d'enfants

la tour d'église

(un type de tour)

l'eau de source

la montre d'or

les armées de France

(combattant en France)

Il a le titre d'ingénieur

b) pour exprimer un rapport de lieu ou de temps: *la route de Versailles, le voyage de Russie; la guerre de Trente ans, une excursion de huit jours, une promenade de deux heures.* On dit de même: *un paquet de trois kilos* (le poids), *un objet de valeur* (prix);

c) pour indiquer la cause: *sauter de joie, tomber de sommeil, trembler de peur, mourir de faim* (mais: *souffrir de la faim*);

d) pour marquer la matière: *une robe de soie, une table de marbre;*

e) après certains verbes et adjectifs construits avec *de* quand le complément a un sens indéterminé: *gagner de vitesse, changer d'habits, de chemise, de religion..., servir de guide;*

f) après certains verbes pour exprimer la manière: *entrer de force, prendre d'assaut, agir de bonne foi.* Remarquez: *Palais de Justice — ministère de la Justice, bourse de commerce — bourse du travail, vent d'est, — gare de l'Est, vent d'ouest — vent du nord;*

18° dans certaines locutions verbales composées d'un verbe et d'un complément qui forment une unité de sens :

avoir besoin, chaud, confiance, congé, (bon) courage, coutume (mais: l'habitude), envie, espoir, faim (grand-faim, très faim), froid, honte, lieu, bonne (mauvaise) mine, patience, peur, pitié, raison, soif, soin de, tort;

chercher fortune, querelle;

crier famine, grâce;

demander audience, compte de qch., conseil, grâce, justice, pardon, raison à qn. de qch., vengeance;

donner asile, audience, avis, confiance, congé, lieu, ordre, prise (à la critique), raison, signe, sujet, tort;

entendre raillerie, raison;

faire attention, bonne (maigre) chère, cas de qch., connaissance, défaut, dépense, don, erreur, face, faillite, feu, fortune, front, grâce, halte, justice, mention, naufrage, offre, part à qn. de qch., peur, pitié, place, plaisir, présent, preuve, raison, route, sentinelle, signe, silence, usage, vœu;

lâcher pied;

lier conversation;

livrer bataille;

menacer ruine;

mettre fin, ordre (à ses affaires), obstacle, pied à terre;

perdre contenance, connaissance, courage, haleine, patience, pied;

porter bonheur, conseil, envie, malheur;

prendre note, congé, courage, date, fait et cause, femme, feu, fin, garde, haleine, jour, date, naissance, part, partie pour qn., patience, pitié, plaisir, soin, source, terre;

prêter assistance, attention, foi, hommage, serment;

rebrousser chemin;

rendre compte, hommage, honneur, grâce, justice à qn., raison de ses actes, service, visite;

savoir gré;

tenir boutique, auberge, compte de qch., conseil, parole, rancune, tête;

tirer parti de qch., profit;

trouver grâce, moyen, etc.

Si l'on ajoute un déterminant aux substantifs des expressions citées ci-dessus, il faut généralement ajouter encore l'article indéfini: *J'ai une faim de loup. Il a fait une grande fortune.* Dans certains cas, on peut ajouter l'article indéfini: *Nous lui avons fait (un) bon accueil. Avez-vous prêté une assez grande attention à ses paroles?*

L'emploi de l'article peut quelquefois changer le sens: *faire fête (à qn.)* «accueillir avec chaleur» — *faire la fête* «mener une vie dissipée», *prendre congé (de qn.)* «quitter, dire au revoir» — *prendre un congé* «se faire accorder une autorisation de quitter le travail» — *prendre son congé* «démissionner de ses fonctions».

Citons encore quelques locutions où le nom est précédé d'un article :

avoir la frousse, le trac, le temps; du crédit, du courage, de la joie, de la haine; demander l'aumône, le médecin; des marchandises;

faire l'aumône, la barbe, la chambre, la cuisine, la guerre, la lessive, le lit, la paix; du commerce (mais: le commerce des vins, des terrains...),

mettre le feu, la main à qch., la table; du rouge; au fait de qch. «informer»; perdre la bataille, le pari, la raison, la vie; prendre l'air, le chemin de fer, le change «se tromper», le deuil, les ennemis à revers «attaquer par derrière», la liberté, la mer, la parole, le parti de qn., le potage, le voile; un bain, une habitude, une route, des forces, des libertés, du café, de l'âge «vieillir», etc.

Article dans les expressions du temps

- 174** Les noms de saisons sont employés avec article (*le printemps, au printemps, dans le printemps de sa vie, l'été...*), sauf après la préposition *en* (*en été, en automne, en hiver*) et si le nom a une valeur générale d'adjectif (*la mode de printemps, un manteau d'hiver*).
- 175** Les noms de mois ne prennent pas d'article s'ils ne sont pas déterminés par un adjectif ou un complément: *Janvier et la première quinzaine de février ont été froids. Venez en mai. Il est ici dès juillet. Je partirai au milieu d'avril, vers la fin de juin, au mois d'août...* Mais: *le beau mai, vers la mi-octobre.*
- 176** Les noms de la semaine sont accompagnés d'un article: *Venez la semaine prochaine, dans une semaine (= au bout des sept jours qui viennent), dans la semaine (= avant la fin de la semaine); la quinzaine passée; mais: d'aujourd'hui en huit, en quinze.*
- 177** Les noms des jours de la semaine ne prennent pas d'article s'ils désignent des jours qui ne sont pas éloignés de plus d'une semaine du jour où l'on parle ou dont on parle: *C'est aujourd'hui lundi. Je vous le dirai à la conférence de jeudi. J'irai le voir de samedi en huit.* Ils sont cependant accompagnés de l'article défini:
- 1° quand ils ont un déterminatif autre que *prochain* ou *dernier*: *Il est arrivé le lundi précédent. Je viendrai le mercredi suivant, le mardi gras, le mercredi des Cendres, le jeudi (vendredi, samedi) saint, le dimanche des Rameaux, le mardi de la semaine de Pâques;*
- 2° dans les dates: *Il est né le dimanche 21 mai 1945, le jeudi 2 mars;*
- 3° quand le jour est déterminé par le contexte: *Cela s'est passé la nuit du lundi au mardi; Cette année, la Fête nationale tombe le dimanche (ou: un dimanche);*
- 4° pour marquer une répétition régulière: *Nous allons au théâtre le vendredi (= tous les vendredis). Les abonnés du mercredi. Le dimanche est le jour de repos. Magasin est fermé le lundi (chaque lundi, tous les lundis).*
- Avec l'article indéfini, on marque un jour particulier, mais non déterminé: *Venez me voir un lundi.*
- Notez encore: *avant le jour «à l'aube», à la nuit tombante, tous les cinq jours* (répétition) — *dans les cinq jours (= dans moins de cinq jours) — dans cinq jours (= le cinquième jour à partir de maintenant).*
- Les noms de fêtes proprement dites prennent généralement l'article: *la Saint-Jean (= la fête de Saint Jean), à l'Assomption, à la Toussaint, à l'Ascension, mais: à (la) Pentecôte, à (la) Noël, à Pâques, à Pâques Fleuries.*
- 178** En ce qui concerne les parties du jour, on peut constater que *midi* et *minuit* sont employés sans article: *Midi a sonné. Je rentrerai vers minuit. Il est arrivé avant-hier à minuit. Mais: L'après-midi était beau. — Matin et soir ont normalement l'article: Le matin était beau. Il viendra vers le soir. Que faites-vous*

le soir?. Unis avec une autre détermination temporelle, ils s'emploient généralement sans préposition et sans article: (*avant-*)hier matin, (*après-*)demain soir, le lendemain matin (soir), mais on peut dire aussi hier au matin, la veille de Noël au soir, le 15 septembre au matin (au soir).

Pour marquer l'heure, il faut se servir de la préposition *de* avec l'article: à neuf heures du matin (du soir).

- 179 En indiquant l'âge, on dit: *Il a cinquante ans. A cinquante ans.* Mais, avec l'idée d'approximation: *Un homme dans les quarante ans, dans la soixantaine. Il va sur les cinquante ans, sur la cinquantaine.*

Remarque: C'est analogue pour l'indication du prix: *J'ai acheté ce livre dix francs,* mais avec un complément, l'article défini s'impose: *Les dix francs que vaut ce livre.* Avec une nuance d'approximation: *Ce livre vaut dans les trente francs. Il l'a payé dans les trente francs.*

Article devant l'attribut

- 180 L'attribut ne prend pas d'article quand il est pris dans un sens général surtout pour marquer la nationalité, la religion, l'état ou la profession, bref partout où il joue le rôle d'un adjectif: *Il est catholique, mécanicien... Il se croit poète. Il fut élu député. Il est resté vainqueur. Je vous ai cru honnête homme. Le président l'a nommé ministre, l'a promu général. On le traite d'âne.*

Le nom attribut du sujet peut être déterminé par un adverbe comme un véritable adjectif: *M. Lefèvre est très professeur (= très professoral). Anne est très mère.*

- 181 Etant déterminé par un complément, l'attribut prend l'article: *Le lion est le roi des animaux.* (l'idée de notoriété ou de précision). *Etes-vous le chef de cet établissement?* (l'idée d'unicité). *Etes-vous les témoins?* (= les témoins que nous attendons). *Soyez le bienvenu* (= vous qui arrivez). On dit donc: *Je l'ai pris pour chef,* mais: *pour le chef de ce bureau.*

On n'emploie cependant pas d'article quand le complément est indispensable pour le sens (*Etes-vous parent de M. Joffre?*) ou s'il n'ajoute aucune précision (*Il a été élu maire de sa commune.*)

Si l'attribut a la valeur d'un surnom, il est précédé de l'article défini: *Jeanne fut surnommée la Folle. On appela Henri IV le Béarnais.*

- 182 L'attribut prend l'article indéfini:

1° pour désigner une espèce: *Le chimpanzé est un singe. La violette est une fleur. Le quartz est une pierre;*

2° pour modifier le sens du nom ou pour insister: *Paul s'efforçait à devenir un soldat* (= un vrai soldat — nuance emphatique). *Henri est un médecin* (= il a les qualités et les connaissances d'un médecin). *Tu es un tyran;*

3° après *c'est*: *C'est un Anglais. Ce sont des commerçants.* Mais il y a plusieurs exceptions: *c'est dommage, c'est merveille, c'est pitié, c'est hasard si..., c'est miracle si...;*

4° quand il est accompagné d'un adjectif ou d'un complément: *Charles est un brillant officier. Mon fils est un skieur passionné. Le chien est un animal domestique. M. Durel est un avocat de Paris.* Devant les adjectifs *grand, excellent, bon et mauvais,* l'article indéfini peut être supprimé: *Il est (un) grand (excellent) savant. Il est (un) bon (mauvais) nageur.*

Remarquez les tournures suivantes: *Il parle comme un professeur. — Comme professeur, il est très sévère. (Étant) enfant, il cassait tous ses joujoux. Avocat, je ne puis trahir mon serment. — C'est le portrait de M. David enfant. De premier Consul, Bonaparte s'était sacré Empereur.*

Article devant l'apposition

183 L'apposition peut être conjointe. Dans ce cas, elle forme un tout avec le nom qu'elle détermine: *le roi René, Maître Corbeau*. Souvent elle est unie avec lui à l'aide de la préposition *de*. Dans le langage familier, on rencontre des tournures du type *ce fripon d'enfant* (cf. § 780).

L'apposition se construit avec la préposition *de* et sans article après les mots: *titre, grade, rang, nom, prénom, surnom, mois, pays, royaume, empire, île, montagne, fleuve, province, quartier, ville, etc.*: *le grade de docteur, le surnom de Bref, la rivière de Marne, le doux nom de liberté, mais: le mont (du) Caucase, les monts des Pyrénées.*

Après les noms des parties de ville (*rue, place, pont, etc.*) et des bâtiments (*église, colonne...*) et après les mots tels que *département, faubourg, bois, etc.*, on met le mot qui sert de dénomination:

1° sans préposition et évidemment sans article, si c'est un nom propre de personne:²⁶ *le boulevard Saint-Michel, la rue Richelieu, la colonne Vendôme, la tour Eiffel, la gare Saint-Lazare, les établissements Citroën, la cathédrale Saint-Guy*;²⁷

2° avec la préposition *de*, mais sans article si c'est un nom de pays féminin au singulier et sans complément ou bien un nom de ville: *la place d'Italie, le bois de Boulogne, la rue de Londres, le pont d'Iéna, mais: la rue du Maroc* (masculin);

3° avec la préposition *de* et l'article défini si c'est un autre nom propre ou un nom commun: *la rue de la Marne, la rue du Rhône* (exception: *la rue de Seine*), *la rue de la Paix, l'avenue de l'Opéra, la Place de l'Etoile, le quai des Orfèvres, le jardin des Plantes, le boulevard des Invalides.*

184 L'apposition disjointe (détachée) peut être placée avant (rarement) ou après le nom. Elle n'a pas d'article quand elle contient une information, donc surtout si elle indique une qualité, une profession ou une définition: *Corneille, poète de génie, était très modeste. M. Leblanc, sculpteur, habite place de la Bastille. Une nouvelle édition du Petit Larousse, dictionnaire encyclopédique, vient de paraître. Tel que je viens de le dépeindre, d'intelligence déliée, juge excellent d'esprit prompt et amusé, M. A. M. écrit des tragédies* (P. Léautaud).

On trouve des appositions sans article sur des cartes de visite (*André Dupont, professeur*), dans le langage commercial (*Fromont Jeune et Risler Aîné*), dans les titres d'ouvrages (*«Les cloches de Bâle», roman de Louis Aragon*), après un pronom personnel (*Nous, Slovaques...*, mais aussi: *Nous, les Slovaques...* et *Nous autres Slovaques...*

²⁶ Après le mot *quartier*, même avec d'autres noms propres: *le quartier Montparnasse.*

²⁷ Dans le style judiciaire et administratif, on trouve des constructions analogues encore après d'autres mots: *l'affaire Oustric, le procès Pétain* et même s'il n'y a pas de nom propre: *le dossier divorce, le registre immatriculation*. C'est pareil dans la langue commerciale: *la créance Durand, le compte profits et pertes.*

- 185 L'apposition prend l'article défini:
 1° pour souligner la notoriété: *Prague, la capitale de la République socialiste tchécoslovaque, est très belle. Le soleil, l'énorme globe de feu, apparut* (tour emphatique);
 2° pour distinguer deux personnes ayant le même nom: *Ne confondez pas Jean-Baptiste Rousseau, le poète, avec Jean-Jacques Rousseau, le philosophe. Mon frère, le boulanger* (non celui qui est jardinier) *est venu me voir hier soir. (Mais: Alexandre Dumas père et Alexandre Dumas fils sont célèbres les deux.)* Voilà pourquoi l'article défini accompagne aussi les surnoms historiques (*Pierre le Grand, Charles le Chauve, Robert le Diable, Jeanne la Folle*) ainsi que argotiques (*Pierrot le fou, Jo la terreur*).
- 186 L'article indéfini s'emploie dans l'apposition disjointe:
 1° pour mettre en relief un être au milieu d'un ensemble d'une même espèce: *Allez consulter le docteur Dubois, un ophtalmologue de notre hôpital;*
 2° pour donner un sens emphatique à l'apposition: *Toi, un avocat, tu as trahi ton serment! Victor, un dur, a blessé un agent de police.*

Article devant les noms propres

Noms de personnes

- 187 Les noms propres de personnes ne prennent généralement pas d'articles (*Marie, Paul, Barbusse*) sauf si l'article fait partie du nom, celui-ci étant à l'origine un nom commun: *La Bruyère, La Fontaine, Le Moyne, le Christ* (= oint). Dans ce cas, l'article ne se contracte pas: *les œuvres de Le Bon, les tableaux de Le Brun.*
- 188 Ils prennent cependant l'article:
 1° quand ils sont accompagnés d'un adjectif ou d'un complément: *le petit Antoine, le grand Condé, la belle Hélène, la Vénus de Médicis* (nom du possesseur), *l'Antigone de Sophocle, Le Bossuet des Sermons est plus près du langage courant que le Bossuet des Oraisons funèbres. Le Bourget que je connais est jeune; celui dont vous parlez est certainement un autre Bourget;*²⁸
 2° s'ils désignent une famille (*les Laval*) ou ses membres (*un Laval, une Laval*), le plus souvent en parlant des dynasties et des familles princières ou célèbres (*les Bourbons, les Guises, les Tudors, les Habsbourg, les Romanov*);
 3° lorsqu'ils désignent des personnes comparables aux personnages nommés: *Les (des) Corneille(s) sont rares. Il est le Cicéron de nos jours. Loin d'être un Napoléon...;*²⁹ *C'est un vrai Tartuffe ou c'est un tartuffe* (ce nom, ainsi que *harpagon* et d'autres, sont employés comme noms communs);
 4° pour désigner les œuvres: *J'ai acheté un Molière complet. Le Pascal que vous voyez est une ancienne édition. Notre musée possède un Raphaël. Il a admiré surtout des Rubens. Venez voir les Matisse et les Rouault de ma collection. Il joue admirablement le Chopin. C'est du Bizet;*³⁰

²⁸ Devant le mot *saint*, l'article ne s'emploie pas: *saint Venceslas, sainte Catherine*. Mais on dit *le Saint Bernard* pour désigner la montagne de ce nom.

²⁹ Dans ce cas, on se sert plus souvent de l'article indéfini, mais on peut employer également l'article défini; l'emploi de l's du pluriel est flottant, mais on ne l'use jamais, si le nom propre comporte un article singulier: *des La Fontaine*.

³⁰ L'article peut évidemment être remplacé par un numéral (*Ce matin, j'ai acheté trois Daudets*) ou par un démonstratif (*Voyez ces Corots*).

5° à l'imitation de l'italien; l'article défini accompagne certains noms célèbres d'écrivains ou artistes, surtout italiens (*l'Arioste, le Tasse, le Corrège, le Tintoret, le Greco, le Pordenone, la Patti, la Tebaldi*), exceptionnellement français (*la Duse, la Callas, la Malibran*);

6° pour ajouter une nuance péjorative: *la Pompadour, la Montespan* (= Madame de Montespan); dans ce sens, on l'emploie particulièrement dans le français populaire pour les noms de femmes: *la Vigne, la Dupont et son Dupont de mari*. Ce tour vulgaire exprime généralement le mépris. A la campagne, on emploie l'article défini devant les prénoms féminins et, dans le Midi, même devant les prénoms masculins sans nuance péjorative: *C'est la faute à la Marie, la Rose, la Catherine, le Pierre, le Jean*.

Noms de localités

189 Les noms propres de localités s'emploient sans article (*Paris, Prague, Londres*) excepté ceux qui sont communs par leur origine: *La Rochelle, La Haye, La Flèche*, même s'il s'agit de noms étrangers: *La Mecque* (= mère des villes), *Le Caire* (= victorieux).

L'article se contracte avec la préposition: *la ville du Mans, je rentre du Caire, il est né au Havre, j'irai aux Sables d'Olonne*.

Dans les noms devenus propres à l'époque où l'article n'était pas encore communément employé, il est absent, par exemple dans *Chesnay* (a. fr. *chesnai* «bois de chênes»). Il y a toutefois aussi *Le Chesnay* d'origine plus récente.

Accompagnés d'un adjectif ou d'un complément, les noms propres de localités prennent l'article: *le grand Paris, la Rome éternelle, la Prague aux cent clochers (tours), mon beau Nice* (mais: *Nice la belle*), *le Moscou du XIX^e siècle*.

Noms de pays

190 Les noms propres de pays, provinces et continents prennent toujours l'article (exception faite pour *Israël*) quand ils sont construits sans préposition ou avec une préposition autre que *en* ou *de* (*la Tchécoslovaquie, la Bourgogne, l'Europe*), même si ce sont des noms étrangers non francisés (*le Kentucky, le Se-Tchouan, la Kamtchatka*).

191 En répondant à la question *où?*, on emploie la préposition *en* (toujours sans article), si le nom de pays est au singulier sans déterminant et soit féminin, soit masculin à l'initiale vocalique: *Il a voyagé en Espagne, en Grèce, en Amérique, en Egypte, en Iran, en Vendée, en Anjou, en Côte-d'Or, en Eure-et-Loir*, etc. Quand le nom a un déterminant, on use de la préposition *dans* avec article: *dans le Mexique d'aujourd'hui, dans la Hollande maritime, dans l'Angleterre élisabéthaine*. On conserve toutefois la construction avec *en* lorsque la détermination fait corps avec le nom: *en Nouvelle-Calédonie*. Sur ce modèle, on a tendance de dire aussi *en Italie du Sud, en Chine du Nord*, etc.

Devant les noms masculins à l'initiale consonantique, on rencontre *au*: *au Japon, au Brésil, au Portugal*. S'il s'agit de provinces françaises, il y a hésitation: *dans le (au, en) Périgord, dans le (au, en) Berry*. On dit *dans les Vosges, dans le Tyrol*.

Devant les noms de pays au pluriel, on trouve généralement *aux*: *aux Etats-Unis, aux Indes, aux Pays-Bas*, mais: *dans les Ardennes, dans les Hautes (Basses) Alpes (Pyrénées)*.

Bref, l'usage est assez compliqué et flottant. Les noms de villes sont précédés de la préposition *à* (mais la mode s'est répandue de dire *en Avignon* et on entend *en* même devant d'autres noms de villes commençant par *A-*). Les noms de départements français ont le plus souvent la préposition *dans*, mais aussi *en* (cf. ci-dessus).

192 A la question *d'où?*, la réponse contient la préposition *de* après laquelle on met l'article surtout quand il s'agit des noms de provinces et de départements français, des pays masculins commençant par une consonne et devant les noms au pluriel: *Je viens du Pas-de-Calais, de l'Artois, de l'Alsace* (mais aussi: *d'Alsace* — nom féminin de province), *du Japon, des Pays-Bas*.

193 Après la préposition *de*, on n'emploie pas d'article:

1° devant un nom de pays européen ni devant un nom de pays féminin au singulier et sans épithète ni complément:

a) après un titre: *le président de France, le roi (la reine, le royaume) d'Angleterre, l'ambassade (l'ambassadeur) de Portugal...*, mais: *Le consul (le consulat, l'ambassade) du Brésil, des Indes, des Pays-Bas...*;

b) après le nom d'une production spéciale pour en désigner l'origine ou la qualité: *le verre de Bohême, la porcelaine de Saxe (de Chine), le vin de France (de Champagne, d'Espagne)*, etc., mais: *le café du Brésil, les denrées coloniales des Indes, le fromage des Alpes*. — Remarque: On dit *le vin de la Moselle* parce que la Moselle est une rivière et non un pays.

2° devant un nom féminin au singulier sans épithète ni complément:

a) après les termes géographiques (*ville, montagne, rivière, route*, etc.): *les villes de Suède, la mer de Chine, les monts de Slovaquie, les côtes de Bretagne, les rivières de Russie...*, mais: *les rivières du Portugal, les lacs de l'Italie du Nord, les villes de l'Asie Mineure, le voyage des Etats-Unis*;

b) après les expressions marquant un éloignement pour répondre à la question *d'où?* (*venir, revenir, provenir, retourner, retour, arrivée, arriver, partir, passer, natif*): *Il revient de Bulgarie. A son retour de Pologne... Il est natif de Roumanie...*, mais: *Il arrive du Danemark. Après son arrivée de la belle Italie... Il est natif de la France Centrale (du Centre)*;

c) dans certaines expressions toutes faites désignant surtout des institutions: *l'Institut (le Collège) de France, le parlement d'Angleterre, la noblesse d'Autriche, l'histoire de France* (mais: *la géographie de la France*), *l'histoire (les peuples) d'Europe ou de l'Europe, les villes (les princes) d'Allemagne ou de l'Allemagne*. Là où il y a les deux emplois, les expressions sans article représentent le génitif de qualité, les expressions avec article, le génitif possessif. Il y a donc une différence de sens entre *les guerres d'Italie* (celles que tel ou tel Etat a faites en Italie) et *les guerres de l'Italie* (celles que l'Italie a faites), entre *l'armée de Russie* (une armée qui fait la guerre en Russie) et *l'armée de la Russie* (l'armée des Russes).

Ailleurs les noms de pays ont l'article après la préposition *de*: *le climat de la Suisse, les habitants de la Pologne, les soldats de l'Albanie, l'étude de l'Angleterre, les vicissitudes de la France*, etc.

Noms d'îles

194 Les noms d'archipels et de grandes îles d'Europe sont traités comme les noms de pays: *les Hawaïi, les Lofoten; la Corse, la Sicile; en Irlande, en Islande, en Crète.*

Les autres noms d'îles sont traités comme les noms de localités: *Chypres, Malte, Rhode; Bornéo, Madagascar, Cuba; à Sumatra, à Ceylan.* Mais il y a des exceptions: *la Jamaïque, la Martinique, la Quadeloupe.*

Les noms qui contiennent l'adjectif antéposé *nouvelle*, s'emploient avec l'article: *la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande.*

Noms de cours d'eau, de mers, de lacs et de montagnes

195 Ces noms prennent généralement l'article défini: *le Danube, les vins du Rhin, la vallée de la Seine; la Méditerranée, la mer des Indes, la (mer) Caspienne; (le canal de) la Manche; le (lac) Léman; les Alpes, les Monts des Géants («Krkonoše»), les flancs de la Haute Tatra, la cime du Mont-Blanc.*

Il y a toutefois un certain nombre d'exceptions. On supprime l'article:

1° dans les expressions: *l'eau de Seine* (par opposition à *l'eau de source, l'eau de puits*), *un bras de Seine, le département de Seine-et-Oise, la rue de Seine* (mais: *la rue du Rhône*);

2° dans les noms composés de villes: *Bar-sur-Aube, Châlons-sur-Marne, Chalon-sur-Saône, Montigny-sur-Loing, etc.*, mais: *Francfort-sur-le-Main, Francfort-sur-l'Oder* (traductions de noms allemands);

3° après les substantifs *rivière* et *fleuve*, si les noms propres sont féminins: *la rivière de Marne, le fleuve de Garonne, etc.*, mais: *le fleuve du Rhin;*

4° après le substantif *mont*: *le mont Etna, le mont Sinai, etc.*, mais: *la montagne de la Table «Stolová hora».*

PRONOMS ET ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

Généralités

196 La différence entre les adjectifs déterminatifs et les pronoms consiste en ce que les adjectifs déterminatifs accompagnent le substantif et en marquent la détermination tandis que les pronoms se substituent au substantif déterminé: *C'est mon livre — A qui est ce livre? C'est le mien.* Le pronom peut aussi tenir lieu d'une proposition: *Allez le voir, il le faut* (= Il faut que vous alliez le voir). Dans ces cas, les pronoms sont utilisés comme représentants.

Il y a toutefois des pronoms qui ne remplacent ni des phrases, ni des membres de phrase déjà exprimés, à savoir les pronoms indéfinis qui jouent le rôle d'un nom avec une valeur d'indétermination (*Nul n'est prophète dans son pays*) et les pronoms personnels conjoints des première et deuxième personnes qui n'ont d'autre rôle que de marquer la personne et le nombre du verbe. Dans les cas précédents, les pronoms sont employés comme nominaux.

Les pronoms personnels conjoints de la troisième personne marquent, au surplus, le genre du sujet et ils sont en même temps remplaçants d'un nom ou d'un pronom énoncés précédemment: *Où est Jacques? Il est dans sa chambre. Veux-tu que je l'appelle?*

197 La plupart des pronoms et des adjectifs déterminatifs ont deux formes: sous forme atone, ils sont toujours conjoints au mot qu'ils déterminent, sous forme tonique, ils en sont généralement disjoints.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent ou dont ils tiennent la place: *Apportez mes valises, et la vôtre.* Les pronoms personnels s'accordent encore en personne.

198 Les pronoms personnels et le relatif *qui* présentent des survivances des cas:

le cas sujet (nominatif):	<i>je</i>	<i>tu</i>	<i>il elle</i>	<i>ils elles</i>	<i>qui</i>
le cas régime (accusatif):	<i>me</i>	<i>te</i>	<i>le la</i>	<i>les</i>	<i>que</i>
le cas indirect (datif):			<i>lui</i>	<i>leurs</i>	

Les pronoms personnels ont gardé des traces de l'existence d'un genre neutre: pronoms neutres *il* et *le*.

Il y a six sortes de pronoms: personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis.

Pronoms personnels

199 Ils distinguent les trois personnes, à savoir: 1° la personne qui parle, 2° celle à qui l'on parle, 3° la personne, l'objet ou la notion dont on parle. Les pronoms des trois personnes ont des formes différentes au singulier et au pluriel. Ceux de la troisième personne distinguent, au surplus, le masculin et le féminin.

Au singulier, les pronoms des première et deuxième personnes et le réfléchi ont des formes toniques (*moi, toi, soi*) et atones (*me, te, se*).

A la 3^e personne, deux formes s'opposent suivant que le pronom a une valeur réfléchie ou non réfléchie: *soi, se—lui, le, la*.

Pronoms conjoints

200

Sg.	nom.	<i>je</i>	<i>tu</i>	<i>il elle</i>	
	dat.	<i>me</i>	<i>te</i>	<i>lui</i>	<i>se</i>
	acc.	<i>me</i>	<i>te</i>	<i>le la</i>	<i>se</i>
Pl.	nom.	<i>nous</i>	<i>vous</i>	<i>ils elles</i>	
	dat.	<i>nous</i>	<i>vous</i>	<i>leur³¹</i>	<i>se</i>
	acc.	<i>nous</i>	<i>vous</i>	<i>les</i>	<i>se</i>

Le génitif fait défaut. On le remplace par des formes disjointes précédées de la préposition *de*.

Les pronoms conjoints ont pour rôle de marquer la personne et le nombre du verbe et ils assument la fonction du sujet. On ne s'en servait que rarement

³¹ Le pronom personnel *leur*, qui accompagne le verbe, reste toujours invariable (*Pardonnez-leur. Je leur ai pardonné*). Il ne faut pas le confondre avec le possessif *leur* qui accompagne le nom et prend un -s au pluriel.

à l'époque où les terminaisons verbales étaient encore articulées et suffisaient à indiquer la personne. De cet usage, on a conservé quelques expressions figées, par exemple: *Tes père et mère honoreras. Fais ce que dois.*

Les pronoms conjoints sont atones s'ils précèdent le verbe, excepté *je* dans l'expression juridique et administrative *je soussigné (certifie...)*. Rejetés après le verbe, ils supportent l'accent s'ils forment un groupe rythmique sauf *je* qui reste atone: *Viendras-tu? — Que sais-je?*

201 Dans le français populaire et familier, *ils* s'emploie aussi par allusion, souvent dédaigneuse, à des personnalités vagues, à un ensemble indéterminé: *Ils nous écrasent d'impôts. Ils ont augmenté le prix du pain.*

Dans le français populaire, *elles* et *ils* se prononcent [ɛz], [iz] devant une voyelle: *ils ont* [izɔ̃], *elles ont* [ɛzɔ̃]; devant une consonne, *il* et *ils* se prononcent souvent [i], *elle* et *elles*, [ɛ]: *il vient* [ivjɛ̃], *ils viennent* [ivjɛ̃n]; *elle(s) rentrent* [ɛRâtr].

202 Les pronoms conjoints forment avec le verbe une union très étroite. Compléments, ils le précèdent immédiatement (*Il le répète*). Unis avec un impératif positif, ils le suivent et deviennent toniques (*répète-le*). En fonction de sujet, ils n'en peuvent être séparés que par *ne* et les pronoms personnels compléments: *Je ne le lui dirai pas.*

Pronoms personnels neutres

203 *Il* et *le* provenant du latin *illud* s'emploient dans les tours impersonnels. Ce sont les dernières survivances du genre neutre.³²

Il neutre joue le rôle du sujet apparent des verbes impersonnels ou employés impersonnellement: *il pleut, il neige, il faut, il y a beaucoup de gens, il est sept heures, il est vrai que, il arrive que.*

204 En français littéraire, on trouve des constructions impersonnelles même avec des verbes passifs (*Il y fut vendu beaucoup de livres. Il sera mis fin à de telles supercheries*) et avec des verbes pronominaux à valeur passive (*Il s'y vendait, ces jours-là, des quantités énormes de pommes. Il se peut que mon frère rentre ce soir*).

205 Dans certaines tournures figées, *il* neutre est resté inexprimé: *Suffit! N'importe. Peu importe. Qu'importe? Peu s'en faut. Ainsi fut fait. Reste à savoir si..., Si bon me semble...*

206 *Le* neutre représente:

1° le sujet grammatical: *Obéissez donc, il le faut;*

2° le complément direct: *Faites-le donc. Vous réussirez; je le sais bien. Il pourrait vous aider et même il le veut;*

3° l'attribut: *Tu es courageux, tu l'es même trop. Le mal était moins grand qu'il aurait pu l'être. Eh bien, ou vous êtes d'accord, ou vous ne l'êtes pas.*

207 *Le* neutre est usité pour représenter un attribut indéterminé (exprimé par un adjectif, un substantif ou un participe): *Etes-vous professeurs? Nous le sommes. Est-elle Française? Elle le paraît. Etes-vous contentes? Nous ne le sommes pas.* — Pour remplacer un nom déterminé, il faut employer un pronom qui s'accorde en genre et en nombre: *Etes-vous la mère de ce garçon? Je la suis* (dans la langue courante: *Oui, c'est moi*). *Etes-vous les professeurs de ce lycée? Non, nous ne les sommes pas (Non, ce n'est pas nous).*

³² Les pronoms adverbiaux *en* et *y* ont, eux aussi, une valeur neutre.

208 Avec *c'est, ce sont*, on emploie comme prédicatif les pronoms personnels absolus pour les noms de personnes (*Est-ce là ton père? Oui, c'est lui. Sont-ce là vos frères? Non, ce ne sont pas eux*), mais les atones pour les animaux et les choses: *Est-ce là ton chien? Oui, ce l'est. Sont-ce là vos livres? Ce ne les sont pas*. Il faut cependant constater que les tournures avec les pronoms atones sont presque inusitées.

209 On introduit souvent un *le* neutre dans des propositions comparatives après *autre, autrement, plus, moins et mieux*: *Il va mieux que je ne le pensais. Il paraît plus riche qu'il ne l'est. Elle est moins triste qu'elle ne l'était hier*. Cet emploi est assez rare dans le français populaire.³³ Il est exclu avec *être* suivi d'un adjectif: *Jean travaille plus qu'il n'est nécessaire*.

210 Nous faisons remarquer que *le* entre dans de nombreuses locutions sans avoir de valeur précise: *Les skieurs suisses l'ont emporté sur tous les autres* («Ils ont triomphé de...»). *Il me le paiera. Je vous le donne en mille. Il l'a manqué belle* (= *une belle occasion*). *Il le prend de haut* «Il se montre arrogant», *Nous l'avons échappé belle* «Nous avons heureusement (de peu...) échappé à cette catastrophe». *Je me le tiendrai pour dit* «Je considère cela comme un avertissement».

En français populaire et familier, on rencontre même *la* dans des tournures analogues: *Ah! vous me la baillez belle* «Vous me racontez là une belle histoire». *On ne me la fait pas* «On ne me trompe pas ainsi». *Celui-là, il la connaît* «C'est un vieux renard».

Répétition des pronoms conjoints

211 Le pronom sujet ne se répète jamais si les verbes sont unis par *ni*: *Elle ne danse ni ne chante. Il ne boit ni ne mange. Je ne vois ni n'entends quand je lis*.

La répétition est, par contre, obligatoire:

1° si les verbes sont à des temps composés aux auxiliaires différents: *Je suis allé au cinéma et j'ai rencontré Henri*;

2° si les verbes sont unis par une autre conjonction que *et, ou, mais, ni*: *Il est loué parce qu'il est poli. Il réussit, car il est appliqué. Quand il lit, il n'entend rien*.

212 La répétition est usuelle:

1° lorsque l'un des verbes qui ont un pronom sujet commun est à la forme négative, l'autre à la forme positive: *Je ne sors pas, je rentre. Il ne s'en est pas allé, il est resté. Elle ne fait rien et elle veut réussir*;

2° quand ces verbes sont à des temps différents: *Je travaille et je travaillerai toujours. Je partirai, mais auparavant je voudrais vous dire encore deux mots. J'allais le lui dire, mais je n'ai pu le trouver*;

3° si ces verbes s'opposent en antithèse: *Il est pauvre, mais il va souvent au théâtre*;

4° généralement après *mais* et souvent après *ou*: *J'irai me promener ou je lirai un livre*;

5° quand on veut mettre en relief chacune des actions: *Je vins, je vis, je vainquis* (César).

³³ A cet égard, notez les tours courants à la forme négative: *Est-il riche? Je ne sais pas. Je ne pense pas*. Parfois, *le* est omis même dans les réponses affirmatives: *A-t-il raison? Oui, je (le) crois*. On dit aussi: *Je sais, il est avare*.

- 213** La répétition des pronoms personnels compléments est obligatoire:
 1° si les verbes dont dépend le pronom sont à une forme simple: *Je le veux et l'ordonne. Il vous aime et vous estime. Nous les trouverons et le leur dirons;*
 2° lorsque le pronom est à des cas différents: *Je suis allé le voir et je le lui ai dit. Il l'a rencontré et lui a parlé de vous.*
- 214** Aux temps composés, on peut répéter le pronom complément: *Il m'a rencontré et (il) m'a salué.* Si l'on supprime le pronom complément, il faut supprimer aussi l'auxiliaire: *Il m'a rencontré et salué.*
- 215** Avec les verbes *faire* et *laisser*, on supprime le pronom réfléchi: *Faites-le asseoir* «Dites-lui de s'asseoir». *On l'a laissé enfuir.*

Particularités dans l'emploi des pronoms personnels conjoints

- 216** Le pluriel de politesse: Par politesse, on emploie *vous* (*votre, vos*) au lieu de *tu* (*ton, ta, tes*). La forme verbale se met au pluriel, le participe passé reste au singulier: *Comment vous portez-vous, madame? Vous êtes-vous déjà baigné, Monsieur?*³⁴
- 217** Le pluriel de majesté: *Nous* peut représenter un personnage ayant autorité: *Nous, Président de la République, décrétons... Nous, préfet de la Seine...*
- 218** Le pluriel de modestie: Au lieu de *je*, les auteurs écrivent *nous* s'associant ainsi au lecteur ou faisant entendre qu'ils ont profité des travaux antérieurs ou bien pour éviter le «moi haïssable». Comme après le *vous* de politesse, le participe passé et l'adjectif attribut se mettent au singulier: *Nous sommes convaincu que... Nous sommes décidé à...* Si l'auteur est une femme, elle écrira: *Nous sommes prête à...*
- 219** On emploie la 3^e personne avec un nom sujet en s'adressant au pape, à des monarques ou à des princes: *J'implore Votre Sainteté qu' Elle m'accorde Sa bénédiction apostolique. J'assure votre Majesté qu' Elle peut se fier à moi.* Dans certaines maisons, les domestiques s'adressent de manière analogue à un visiteur et aussi à leur maître et à leur maîtresse: *Si Monsieur veut me donner son manteau... Madame est servie.*
- 220** Dans le langage affectif, *je* peut être remplacé par le nom propre: *Ce qui arrivera quand de Gaulle aura disparu...* (Général de Gaulle l'a dit dans la conférence du 25 mai 1962).
- 221** En parlant à soi-même, on se sert parfois de la 2^e personne: *Bonnard, me disais-je, tu sais déchiffrer les vieux textes, mais tu ne sais pas lire dans le livre de la vie* (A. France).
- 222** La 2^e p. du pluriel peut jouer le rôle du sujet impersonnel: *Quand, il y a dix ans, ... vous montiez jusqu'au plateau de Crans, vous étiez isolé...* (G. Bauër) «Quand on montait... on était...»
- 223** Dans le français familier, *nous* peut s'employer pour *tu, vous, ils* ou *elles*: On dira à un petit enfant: *Avons-nous été sage?* Même en parlant des enfants, on peut dire: *Il faut se montrer sévère, car nous n'avons pas été sage.*

³⁴ L'emploi du pluriel de politesse remonte au bas latin. On le rencontre donc déjà dans les plus anciens textes français. Toutefois l'usage en varie. Au XVII^e siècle, on tutoyait les domestiques, mais non les membres de la famille. Plus tard, on commença à tutoyer ses enfants, mais pas encore ses parents, et on cessa de tutoyer les domestiques. A présent, on se tutoie entre proches parents, amis et camarades.

224 Le datif d'intérêt (éthique, explétif, redondant): Les pronoms *me, te, vous* soulignent l'action plus vigoureusement comme si les personnes qu'ils représentent y prenaient un intérêt particulier: *Ne me fermez pas toujours les fenêtres. Il a une physionomie qui te fait peur. Il vous a toujours des raisons de ce genre. On a jugé le malheureux et on vous l'a condamné à deux ans de prison.* Dans ces expressions, il y a une nuance émotive.

225 Le pronom sujet peut être omis en style administratif, par exemple dans les rapports militaires: *Guillory, adjudant à la 3^e compagnie du 1^{er} régiment de marche étranger: le 28 octobre 1916 a été grièvement blessé... et été admirable de sang-froid et de courage au cours de son transport. Est mort de suite de sa blessure (Bull. des Armées 21. 11.1917).*

Le pronom personnel et l'adjectif possessif

226 En français, on emploie le datif du pronom personnel ou réfléchi comme en slovaque et en tchèque quand il s'agit d'une partie du corps: *Elle m'a serré la main. Je lui ai coupé les cheveux. Pourquoi ne lui as-tu pas mis un coussin sous la tête? Le vent nous fouettait le visage. Je me suis brûlé la bouche.* — Mais: *Il s'est jeté à ses pieds.*

227 Dans les autres cas, le français se sert de l'adjectif possessif: *Il taille son crayon. Le vent faisait flotter son manteau. Il a mis son pardessus. Va à son secours. Il a sali mon livre. Elle a lavé ton linge. Ton chien a déchiré mon pantalon. Il prend son chapeau. Elle a placé le petit Jean sur ses genoux. Je suis allé à ta rencontre. Il est mon obligé. Il n'a pas son pareil.*

Pronoms personnels disjoints

228

Sg.	<i>moi</i>	<i>toi</i>	<i>(soi)</i>	<i>lui</i>	<i>elle</i>
Pl.	<i>nous</i>	<i>vous</i>		<i>eux</i>	<i>elles</i>

On emploie ces formes toniques (pleines):

1° quand le verbe est supprimé: *Qui frappe? Moi. Qui moi? Lui courageux? Moi, parler à ce vaurien? Il part et moi avec lui. Toi ici! Lui, faire cela! Vas-y, toi;*

2° quand le pronom sujet est séparé du verbe: *Lui, qui l'a fait, a prétendu n'en rien savoir. Toi, sachant bien qu'il était malade, comment as-tu pu le faire venir ici? A toi, je ne refuserai rien;*

3° avec un participe absolu: *Moi vivant, vous n'aurez rien à craindre. Lui parti, je me remis à lire;*

4° comme sujets d'infinitifs de narration: *Voilà ce que je leur ai dit et eux, de se moquer;*

5° comme apposition pour mettre en relief le sujet ou le complément d'objet exprimé par un nom ou un pronom atone: *Je ne t'en veux plus, moi. Que feras-tu, toi? Moi, je m'en irai. Il ne fume pas, lui. Je vous croyais et vous, vous m'avez trompé. Paul, lui, ne viendra pas. Eux, on les reconnaîtrait de loin. On la cherche, elle. On leur donne de l'argent, à eux! — Le pronom peut être mis en relief*

par *quant à* ou *pour*: *Quant à lui, il ne nous trahira pas. Pour toi, va-t-en!* — Les sujets *lui* et *eux* peuvent se passer de la répétition sous forme de *il* et *ils*: *Lui n'a rien fait. J'aime Dvořák, lui préfère Janáček. Eux ne viendront pas. Vous êtes franc, vous, lui est hypocrite;*

6° comme attribut après le verbe: *Ce sont eux qui l'ont fait; ce n'est pas moi. Ce portrait n'est pas toi. Je suis toujours moi. Je reste moi. Il n'y a qu'eux. Je veux montrer à mes semblables un homme... et cet homme ce sera moi. Moi seul* (Rousseau);

7° avec *même*, *seul*, *autres*, *encore* et *aussi* qui servent à insister: *Il est allé lui-même à sa rencontre. Vous autres officiers, vous êtes trop fiers. Eux aussi vous ont aperçus;*

8° après l'impératif affirmatif: *Dis-le-moi. Rends-le-lui;*

9° après les prépositions: *Je n'ai pas ma montre sur moi. Nous le sauverons malgré lui. Il est allé à toi. C'est pour elle. Demain je serai chez moi;*

10° après *ne... que*: *Il n'aime que toi. Il ne s'adresse jamais qu'à moi;*

11° quand on ajoute un autre pronom tonique ou un substantif: *Toi et moi, nous le savons mieux. Il nous a invités, vous et moi. Toi et Joseph, vous êtes mes meilleurs amis. Eux et leur mère sont venus nous voir la semaine passée.*

Pronom personnel réfléchi

229 Ce pronom n'a de formes particulières qu'à la 3^e personne.³⁵ Outre la forme atone *se*, qui accompagne les verbes pronominaux (*il se baigne, ils se lavent*), il y a la forme tonique *soi*. On l'emploie:

1° si le sujet est indéterminé: *On (quiconque, tout homme) peut toujours trouver un plus malheureux que soi* (mais: *Il a trouvé un plus malheureux que lui*). *Chacun pour soi. Tout le monde pense trop à soi* (mais: *Elle ne pense qu'à elle-même*). *On a souvent besoin d'un plus petit que soi. Nul (personne, aucun) ne peut vivre uniquement pour soi. Rien n'est parfait en soi.* — Après *quelqu'un*, *aucun homme* et *chacun*, il arrive qu'on remplace *soi* par *lui*: *Chacun y pensait malgré lui. Si quelqu'un ne voit pas clair en lui, c'est toi* (R. Martin du Gard). *Aucun homme ne pense à lui.* Après les indéfinis au pluriel, *soi* ne s'emploie pas: *Certains (quelques-uns) ne pensent qu'à eux (à eux-mêmes);*

2° après un verbe impersonnel ou employé impersonnellement et après un infinitif: *C'est mal juger que de juger d'après soi. Il est plus aisé d'être sage pour les autres que pour soi. Il faut être soi en toutes circonstances. Il n'est pas bon d'être trop mécontent de soi. Il faut aimer son prochain comme soi-même;*

3° dans les expressions *de soi* et *en soi* qui renvoient aux pronoms ou aux substantifs: *Cela va de soi* («Cela va sans dire»). *Cela est pénible en soi. Voilà une explication qui va de soi. Ces choses sont indifférentes en soi* (ou: *en elles*). *Le refus va de soi. La chose est pénible en soi* (ou: *en elle*). *La chose va de soi* (ou: *d'elle-même*).

Quelques exemples cités ci-dessus prouvent que l'emploi est un peu flottant. *Soi* peut être suppléé par *lui* ou *elle*, mais plus souvent, au contraire, *lui* et *elle* sont remplacés par *soi*. On le fait surtout pour éviter une équivoque:

³⁵ Pour la 1^{re} et la 2^e personne, on emploie *me*, *te*, *moi*, *toi*, *nous*, *vous*: *Je me défendrai. Quand te lèves-tu? Eveille-toi. Je t'amènerai avec moi. Nous nous aimons. Vous vous nuisez.*

Quand il a causé avec Pierre, il n'a parlé que de soi. L'avare qui a un fils prodigue, n'amasse ni pour soi, ni pour lui. Un fils qui travaille pour son père, travaille pour soi.

En dehors des cas cités, on préfère quelquefois *soi* à *lui* à cause de la clarté de son rapport. Certains grammairiens le trouvent affecté; mais il y a des auteurs qui usent souvent de *soi*, par exemple R. Rolland. Citons quelques exemples de son *Ame enchantée*: *Menteur qui dupe la France et soi* (III, 2, 209). *Il reconnaît maintenant en soi ses impostures* (III, 2, 211). *Il était acharné à pousser jusqu'au bout l'examen rigoureux de soi* (III, 2, 225). *Elle n'est plus aujourd'hui très fière ni très sûre de soi* (III, 2, 225).

230 On rencontre *soi* même en fonctions de sujet et d'attribut: *Soi, pourtant, on n'a pas été sali* (Farrère). *Mais soi, soi-même, a-t-on jamais cru?* (Farrère). *L'important est de rester soi-même.*

231 *Soi-disant* est une forme archaïque de *se disant*. Il signifie donc «qui se prétend, qui se dit tel(le)» et par le fait même ne doit se rapporter qu'à des personnes: *des soi-disant docteurs* (Acad.), *un tel soi-disant héritier* (Lar. du XX^e s.). Toutefois l'usage tend à appliquer *soi-disant* même aux choses au sens de «prétendu»: *Ce soi-disant défaut* (Barrès). *Des travaux soi-disant difficiles. La soi-disant liberté de pensée reste parfaitement illusoire.* — *Soi-disant* reste invariable même comme adjectif (cf. ci-dessus). Il devient aussi adverbe: *Notre père est venu à Paris, soi-disant* («prétendument») *pour affaires* (H. Bordeaux). Il apparaît dans le langage familier même en tant que conjonction: *On l'a arrêté, soi-disant qu'il a volé.*

Pronoms adverbiaux

232 A l'origine, *en* et *y* n'étaient que des adverbes de lieu. Tout en conservant cette fonction, ils servent aussi de pronoms. Ce sont des mots de reprise qui représentent le plus souvent une chose ou une idée en fonction de complément précédé de *de* (*en*) ou à (*y*).

En

233 Comme adverbe, *en* signifie «de là»: *Il est au théâtre, mais il en reviendra bientôt.*

En a gardé son sens local en fonction de préfixe d'un verbe: *enlever, emporter, s'enfuir, s'envoler*, etc.

234 Du sens local, on est arrivé par extension aux différentes valeurs, entre autres possessive et partitive. Il remplit les fonctions de compléments d'objet et de compléments déterminatifs. Il remplace:

1° l'infinitif précédé de la préposition *de*: *Ecoutez-moi, je vous en prie. Il a fait beaucoup de mal, mais il s'en est repenti;*

2° de cela: *Qu'en penses-tu? N'en parlez pas. Vous vous en moquez? Je n'en doute pas;*

3° pour cela: *Je l'en aime encore davantage. J'en mettrais la main au feu. Pour être petit, je n'en suis pas moins courageux;*

4° de lui, d'elle, d'eux, d'elles, surtout pour représenter des noms de choses, de notions et d'animaux: *Il a un beau violon et il en joue bien. Ce tableau est un faux; débarrassez-vous-en. Je connais votre affaire et je m'en occuperai. Tant de louanges! Je n'en suis pas digne. Ce chien est méchant, n'en approchez pas.* — En peut représenter même un nom de personne quand l'équivoque est exclue: *Que pensez-vous de Marthe? Je n'en pense rien de bon. François m'a écrit; voici la carte que j'en ai reçue.* Cet emploi est assez fréquent dans les cas où en sert de complément d'agent à un verbe passif: *On n'a d'ouverture sur un être que si on en est aimé* (Chardonne);

5° un complément partitif (même personnel): *As-tu du pain? J'en ai assez. Avez-vous encore des cerises? Nous n'en avons plus. Connaissez-vous les romans de Balzac? J'en ai lu beaucoup. Avez-vous des amis? Bien sûr, j'en ai cinq(un).* — L'adjectif qui accompagne en se construit avec l'article indéfini au singulier et avec de au pluriel: *J'ai acheté un kilo d'oranges; je t'en donnerai une belle. Quelles nouvelles avez-vous reçues? J'en ai reçu de bonnes;*

6° son, sa, ses, leur, leurs, quand le «possesseur» est une chose nommée dans la proposition précédente et que le possessif se rapporte:

a) au sujet des verbes être, paraître, sembler, rester ou devenir: *La rivière est débordée, les eaux en sont (devenues) troubles. Cette affaire est délicate; le succès en paraît (m'en semble) douteux. J'ai visité le château. Les pièces en sont restées belles. Mais: La rivière est débordée; ses eaux couvrent la campagne.*

b) à l'attribut: *J'admire votre style; la précision en est la qualité essentielle. Sa maison ne me plaît pas; la position en est l'avantage unique.* — *Mais: J'aime votre fils; la sincérité est sa qualité essentielle;*

c) au complément d'objet direct: *J'ai habité cette ville; j'en connais toutes les rues. J'ai vu le film «La France libérée»; j'en connais le sujet, mais j'en ai oublié les détails. J'ai visité la Suisse et j'en ai admiré la beauté. Pierre prit un livre et en ôta la couverture (= la couverture du livre), mais: Pierre prit un livre et ôta sa couverture (= sa couverture à lui).*

Le possessif est obligatoire:

1° quand la chose «possesseur» est dans la même proposition: *Ce parc est charmant dans toutes ses parties. Portez cette lettre à son adresse. Remettez son couvercle à cette théière;*³⁶

2° si le nom de la chose possédée est introduit par une préposition: *Quel admirable palais! Je suis émerveillé de ses pièces.*

Le possessif est facultatif quand le nom de chose est personnifié: *La sagesse conduit l'homme au bonheur; heureux celui qui écoute sa voix.* Toutefois on peut l'employer même ailleurs: *Le Rhin est magnifique; ses flots sont majestueux.*

235 Gallicismes avec en: *Peu s'en faut «málo chýba (chybí)». Il s'en faut (de) beaucoup. Il n'en est rien. S'il en est ainsi. Il en est de Pierre comme de Paul. C'en est fait de lui. Je n'en peux (puis) plus. J'en connais qui en sont informés. Où en sommes-nous restés? Il n'en est pas plus prudent. J'en suis pour mon argent «J'ai été frustré». J'en suis pour ma peine «J'ai perdu ma peine». J'en ai fini avec elle. C'est à n'en plus finir. Je m'en tiens toujours à la vérité. Je sais déjà à quoi m'en tenir. Je lui en crois. Il s'en prit à toi «Il a imputé la*

³⁶ C'est surtout en français écrit qu'on rencontre les constructions de ce type, où le possessif est énoncé avant le possesseur. On s'en sert surtout avec les verbes signifiant «donner à» et «appliquer à».

faute à toi». *Nous en sommes restés (demeurés) là. J'en ai assez. Où en es-tu? Il n'en manque pas une (= sottise).*

Y

- 236** Comme adverbe, *y* signifie «là» et remplace le complément circonstanciel de lieu, c'est-à-dire: *à, en, dans, sur* + substantif: *Il est allé à Prague pour y étudier. Elle est partie pour l'Italie pour y voyager. Regardez dans votre livre, regardez-y donc.* — Mais: *Iras-tu au concert? J'irai certainement* (sans *y* à cause de l'*i* initial de *irai*).
- 237** Comme pronom, il joue le rôle d'un complément d'objet au datif. Normalement il ne représente que des choses ou des idées. Il remplace:
- 1° l'infinitif avec la préposition *à*: *Je deviens vieux et je m'y habitue. N'oublie pas d'inviter ton oncle. J'y penserai;*
 - 2° *à cela*: *Tout cela est très triste et j'y pense sans cesse. L'honneur m'y oblige;*
 - 3° *à lui, à elle, à eux, à elles*: *Si ce mets vous plaît, revenez-y. Flèches empoisonnées! N'y touchez pas. Votre affaire? J'y penserai. Ses raisons sont bonnes; je m'y sou mets.* — Mais: *Ne croyez pas ce misérable; résistez-lui et ne lui cédez en rien.*
- 238** Dans les cas, où la construction ne permet pas un *lui* atone, on trouve *y* représentant les personnes: *Pensez à votre père. J'y pense. Cet homme est suspect et je ne m'y fie pas. Oubliez ce traître; n'y songez plus.*
- Ailleurs, en parlant des personnes, on se sert de pronoms personnels: *Claude? Ne pensez plus à lui.* Souvent on s'en sert aussi en parlant des animaux (*Les vaches ont faim; donnez-leur à manger*) et parfois même en parlant des choses: *La maison n'était pas assez grande, on lui a ajouté une aile. Ces fleurs vont périr si on ne leur donne pas d'eau.*
- Après une préposition, on n'emploie les pronoms personnels pour représenter les choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en, y* ou un autre adverbe: *Regardez cet arbre; pariez cent francs que j'y monterai et en descendrai en cinq minutes.* — *Voilà une table; mettez vos livres dessus. Prenez cette valise et mettez vos livres dedans.* — Mais: *Aime ta patrie et sacrifie tout pour elle. Le vent a entraîné avec lui toutes les feuilles. Plus une passion est forte, plus il faut se raidir contre elle.* Dans ce dernier cas, il s'agit aussi d'une personnification.
- 239** Gallicismes avec *y*: *J'y suis. Vous n'y êtes pas. Comment vous y prenez-vous? Je n'y suis pour rien. Je n'y peux rien* «Je n'en suis pas responsable». *Il sait s'y prendre* «procéder avec adresse». *Tu n'y penses pas. Ça y est. J'y vois clair. Il s'y connaît* «Il est habile, compétent». *Il y va de ma vie* «Ma vie est en danger». *N'y revenez pas* «Ne recommencez pas ce mauvais tour». *Regardez-y deux fois avant agir* «Réfléchissez bien...».

Adjectifs possessifs

- 240** Les adjectifs possessifs s'accordent avec le nom qu'ils déterminent en genre, en nombre et en personne. Au surplus, la forme change encore selon qu'il y a un ou plusieurs possesseurs:

	M. F.	M. F.	M. F.			
Sg.	<i>mon ma</i>	<i>ton ta</i>	<i>son sa</i>	<i>notre</i>	<i>votre</i>	<i>leur</i>
Pl.	<i>mes</i>	<i>tes</i>	<i>ses</i>	<i>nos</i>	<i>vos</i>	<i>leurs</i>

Quand on peut hésiter sur le possesseur visé (il s'agit uniquement du possessif de la 3^e personne), on peut recourir à des marques supplémentaires de distinction. Pour distinguer le possesseur d'après le sexe, on ajoute le datif des pronoms personnels: *Charles est allé vers Marie en lui tendant son livre à elle* (ou bien: *son livre à lui*).

Le même procédé sert à renforcer l'idée de possession: *J'ai ma philosophie à moi. Son mensonge à lui, c'est une espèce de mirage*. Dans quelques cas, ce datif suffit seul: *Ils forment une société à part qui a des mœurs à elle, un langage à elle, un quartier à elle. C'est un cousin à nous* (Sagan).

L'idée de possession peut être renforcée aussi à l'aide de *propre*: *Je l'ai vu de mes propres yeux. Tu l'as donc entendu de tes propres oreilles. C'est sa propre maison. Voilà ses propres idées*.

241 Devant une voyelle ou un *h* muet, on remplace *ma, ta, sa* par *mon, ton, son*: *mon habitude, ton aimable lettre, son écriture, mon amie*. Dans l'ancienne langue, l'*a* de l'adjectif possessif féminin s'élidait. On disait donc *m'amie, m'amour*. Ces deux expressions ont abouti dans la langue familière à *ma (ta, sa) mie* et *mamours*: *Il se promène avec sa mie. Il lui fait des mamours* («il l'accable de gentilleses (excessives)»).

242 Quand il n'y a pas de doute sur le rapport possessif, on emploie l'article défini. C'est surtout:

1° devant les compléments de manière qui dessinent une attitude: *Il entra le chapeau sur l'oreille*;

2° quand le rapport d'appropriation est marqué par un autre terme de la phrase, par exemple par un pronom relatif: *Zoloaga dont les dons d'observation ne le cèdent à personne* (Apollinaire);

3° devant un nom désignant une partie du corps: *Je me lave les mains. Je lui tends la main. On lui a coupé les cheveux. J'ai mal à la tête. Il m'a pris par le bras. On dit aussi: Il m'a tâté le pouls*.

243 Mais le possessif s'emploie même si le rapport possessif est clair:

1° pour marquer une valeur affective: *Mon Paul est promu docteur. Elle est fière de ses cheveux*. Parfois il ne s'agit ni de possession, ni d'appartenance: *Vous m'ennuyez avec votre Monsieur Hulot. J'en ai assez de ta Mimi*.

2° quand le substantif est accompagné d'un adjectif qualificatif: *On lui a coupé ses beaux cheveux. Il traîne sa jambe malade*;

3° lorsqu'il s'agit d'un mal souvent répété: *Elle a son mal à la tête* (par analogie: *elle a sa migraine*).

Le possessif s'emploie aussi pour marquer l'intérêt: *Voilà notre pèlerin enfin arrivé*.

Le nombre de locutions où le possessif est redondant, est assez élevé: *Il fait son droit (ses humanités). Il passe son examen. Ce métier ne nourrit pas son homme*. Le possessif employé explétivement marque souvent l'habitude ou la répétition: *Il prend son café. Je corrige mes cinquante copies par jour. Il fait toujours ses six kilomètres à l'heure. L'auto fait son cent. Elle fait toujours sa mijaurée*.

Mon, ma, mes figurent souvent dans les appellations de politesse ou de respect et dans les apostrophes familiales.

Il y a un certain nombre d'appellations dont le possessif fait une partie inséparable: *monsieur*,³⁷ *madame, mademoiselle, monseigneur*. La valeur possessive n'est par conséquent plus sentie dans ces mots.³⁸

Dans les apostrophes familiales, le nom est tantôt seul: *Oui, papa (maman, père, mère, grand-père, grand-mère)*; tantôt accompagné d'un *mon* affectueux: On dira obligatoirement *Oui, mon ami, ma (petite) fille, mon (petit) fils, mon oncle*, mais on entend: *oui, tante ou ma tante, oncle Jean ou tonton Jean*.

Un militaire exprime son respect en employant *mon* en parlant à son supérieur (à partir du grade d'adjudant): *Fiez-vous à moi, mon général (mon colonel, mon capitaine, mon lieutenant, etc.)*. *Mon* respectueux ne s'emploie pas en parlant à un sous-officier: *Fiez-vous à moi, caporal (sergent)*. On ne s'en sert du tout dans la marine: *Je suis à vos ordres, amiral (commandant)*. Un civil pourra dire et une dame dira toujours *général (lieutenant...)* tout court.

Les dignités civiles ne comportent jamais *mon*: *Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet...*, mais: *Docteur* (à un médecin seulement).

244 L'adjectif possessif se répète devant chaque substantif (*Vous avez connu ma première et ma deuxième femme. Je vais vous montrer nos journaux et nos revues*), sauf:

1° lorsque les substantifs désignent la même personne ou la même chose: *Monsieur Laval est mon ami et camarade d'école. Madame Duroc est ma tante et parraine;*

2° devant les synonymes: *Les Indiens si attachés à leurs castes ou tribus...* (Bernardin de Saint-Pierre). *Je le ferai à mes risques et périls;*

3° dans certaines expressions figées où les noms forment un groupe: *Tes père et mère honoreras, en mon âme et conscience, ses faits et gestes, ses allées et venues, vos noms et prénoms, les noms de vos père et mère.*

On ne répète pas non plus l'adjectif possessif devant les adjectifs qualifiant la même personne ou la même chose lorsque les qualités en question sont compatibles entre elles: *Votre bon et sage conseil sera suivi. Je suis allé voir ton bon et aimable père. J'ai vu sa grande et belle maison. J'ai été sensible à votre généreux et cordial accueil. Mais: Je connais ses bons et ses mauvais côtés. Il a apprécié également mes bons et mes mauvais poèmes.*

245 Mentionnons le pluriel de politesse et de distance sociale (*Votre fils est beau*), de majesté (*Notre attention a été attirée sur un cas grave...* dit par exemple un maire), de modestie (*Notre but, nos intentions, en composant ce livre...* écrit un auteur).

246 On emploie le possessif *son* après un infinitif dépendant d'un verbe impersonnel (*Il faut laver son linge en famille*) et dans les cas où il correspond à *on, personne* ou *tout le monde* qui figurent dans la même proposition: *Comme on fait son lit, on se couche*. Si la chose possédée est dans une autre proposition,

³⁷ *Sieur* est une variante abrégé de *seigneur*. *Monsieur* devenu nom, on dit: *un monsieur, monsieur le Préfet, ce bon monsieur, des (les, ces) messieurs*. Noter: *Coiffeur pour dames et messieurs*.

³⁸ On dit: *un (le, ce) monseigneur, des (les, ces) me seigneurs, monsieur votre père, madame votre mère, mais: une (la, cette) dame, une (la, cette) demoiselle, les (des, ces) dames, les (des, ces) demoiselles*.

on se sert de *vous*, *vos*: *Il est inutile de le lui expliquer; vos explications ne le persuaderaient pas.*

Son, notre, votre ou *leur* correspondent à *chacun* en fonction de sujet ou de complément: *Chacun à son tour. A chacun selon ses mérites. Ils font chacun leur (son) devoir. Faites chacun votre devoir. Nous tenions chacun nos rôles* (Duhamel).

- 247 Gallicismes avec les possessifs: *Saluez-le de ma part. Il demande mon pardon. Qu'y a-t-il pour votre service? C'est à votre disposition. Voici une lettre à votre adresse. J'ai parlé de mon mieux. Sa tête était à ma merci. C'est mon aîné (cadet). Il en a son soûl. Fumer tout son soûl. Il est à mes côtés. C'est mon tour = Mon tour vient. Il a fait sa journée (contraire: Il a perdu sa journée). J'ai pris mon plus court («le chemin le plus court»). A sa vue, ils se sont sauvés «Lorsqu'ils l'ont aperçu...». Donnez-moi de vos nouvelles «Annoncez-moi comment vous allez». Sauf votre respect «sans oublier le respect que je vous dois».*

Pronoms possessifs

- 248 Les pronoms possessifs représentent le nom sans lui ajouter d'autre détermination que son rapport avec une personne. Ils varient selon la personne et le nombre des possesseurs et selon le genre et le nombre des objets possédés.

Sg. M.	<i>le mien</i>	<i>le tien</i>	<i>le sien</i>	<i>le nôtre</i>	<i>le vôtre</i>	<i>le leur</i>
F.	<i>la mienne</i>	<i>la tienne</i>	<i>la sienne</i>	<i>la nôtre</i>	<i>la vôtre</i>	<i>la leur</i>
Pl. M.	<i>les miens</i>	<i>les tiens</i>	<i>les siens</i>	<i>les nôtres</i>	<i>les vôtres</i>	<i>les leurs</i>
F.	<i>les miennes</i>	<i>les tiennes</i>	<i>les siennes</i>	<i>les nôtres</i>	<i>les vôtres</i>	<i>les leurs</i>

Les pronoms *le nôtre* et *le vôtre* diffèrent de l'adjectif par l'accent circonflexe dans l'orthographe, par la longueur et la fermeture dans la prononciation.

- 249 Dans la langue littéraire, les pronoms possessifs en fonction d'attribut s'emploient sans article, surtout après les verbes *être*, *considérer*, *devenir*, *faire*, *prendre* et *rendre*: *Il a fait sien mon plan de l'augmentation de la production agricole. Il a pris pour sienne ta proposition. Je considère comme mien votre succès. Voilà des idées qu'il faudrait faire vôtres. Tu es mienne* (expression affective). *Faites comme chez vous; ici tout est vôtre* (plus naturellement: *tout est à vous*). *Croyez-moi bien vôtre. Respectueusement vôtre* (Formules de politesse, à la fin d'une lettre). *Ils regardent cette maison comme leur.*

- 250 Quand l'emploi de l'article est exclu, la langue courante remplace le possessif faisant fonction d'attribut par le pronom personnel précédé de la préposition *à*: *Ce canif est à moi.*

- 251 Les pronoms possessifs s'emploient absolument, c'est-à-dire remplacent les substantifs accompagnés d'adjectifs possessifs quand ces substantifs ont été exprimés précédemment: *Ces idées sont les nôtres. Vos amis sont les miens. Est-ce votre gant? Oui, c'est le mien. Parmi ces chapeaux, le tien est-il là? Mon frère est plus habile que le vôtre. Lesquels de ces livres sont les leurs?*

- 252 Le pronom possessif prend un sens particulier dans un certain nombre de locutions:

1° L'ancien emploi neutre s'est maintenu dans les tournures telles que:

Chacun doit y mettre du sien. Il apporta du sien; mettez-y du vôtre. Mets-y du tien si tu veux que l'entente règne. Le singulier des pronoms possessifs y sert à désigner soit un bien personnel soit une part de soi-même.

2° Le pluriel des pronoms possessifs désigne des parents proches ou les membres de la famille: *Mes amitiés à tous les tiens (les vôtres). Je veux être enterré avec les miens. On peut être trahi même par les siens. Voulez-vous être des nôtres?*

3° Le féminin pluriel prend une valeur péjorative: *Elle a encore fait des siennes (sottises, fredaines).*

Un mien ami (frère, cousin, parent) est un tour un peu désuet. Il vaut mieux dire *un de mes amis (frères...)* ou, plus familièrement, *un ami (frère...)* à moi.

Adjectifs démonstratifs

253 L'adjectif démonstratif a deux formes au masculin: *ce* devant une consonne ou un *h* aspiré (*ce garçon, ce héros*), *cet* devant une voyelle ou un *h* muet (*cet animal, cet homme*); une forme pour le féminin: *cette fleur (ardeur, harpe)*; une seule forme pour le pluriel des deux genres: *ces garçons (héros, hommes, animaux, fleurs, harpes)*.

L'adjectif démonstratif localise la personne ou la chose dans l'espace (*Regarde cette maison en face de nous*) ou dans le temps (*Il est arrivé ce matin*). Dans le contexte, il rappelle un substantif employé antérieurement (*Il a aperçu un animal; cet animal s'approchait lentement de lui*) ou présente une personne ou une chose dont on n'a pas encore parlé (*Je ne suis pas de ces gens qui se moquent de leurs amis*).

Il peut aussi présenter, avec plus d'insistance que l'article défini, un terme abstrait dont le sens va être développé par un infinitif ou une proposition: *J'ai sur vous cet avantage que j'habite (d'habiter) à Bratislava*.

Il peut exprimer l'étonnement (*Oh! ce chapeau!*), l'indignation (*Cette idée!* «Quelle drôle d'idée!»), le mépris (*Cet élève? Il est bête comme tout*), la pitié (*Ce pauvre diable!*) ou le respect (*Ces messieurs-dames sont servis*).

254 On ne répète pas le démonstratif devant plusieurs adjectifs qualitatifs déterminant un seul substantif: *Cette ancienne, grande et fameuse ville*.

255 Les formes renforcées par les particules *-ci* et *-là* indiquent respectivement la proximité ou l'éloignement dans l'espace (*Ces belles roses-ci sont à toi, ces œillets-là, à Joséphine*) ou dans le temps: *Nous viendrons vous voir ces jours-ci* (= un des jours prochains). *En ce temps-là...* (formule des contes, etc.). Les particules *-ci* et *-là* peuvent toutefois marquer seulement l'opposition de deux objets ou de deux personnes également éloignés (cf. ci-dessus l'exemple *Ces belles roses...*) ou une démonstration renforcée (*en ce moment—en ce moment-ci*) et comportant éventuellement une valeur admirative (*Cet homme-là, quel talent extraordinaire!*) ou péjorative (*Je n'ai rien de commun avec cet homme-là*).

Dans l'usage courant, on préfère *-là* même en parlant des objets voisins: *Que ce petit tableau-là est joli!*

Dans les compléments de temps, l'emploi des démonstratifs simples et des démonstratifs composés avec *-ci* et *-là* est assez capricieux. Il y a toujours un adjectif simple avec les parties du jour relatives au moment où l'on parle:

ce matin, ce midi, cette nuit, etc., mais dans un récit, on dira: *Il faisait beau ce matin (soir, jour, mois...) -là, cette semaine (année) -là.* — On peut dire également *ces jours (mois, temps)* ou *ces jours (mois, temps) -ci, cette semaine (année)* ou *cette semaine (année) -ci, en ce moment ou en ce moment-ci.*

- 256 Gallicismes avec les adjectifs démonstratifs: *ce matin, ce midi...* «aujourd'hui matin, aujourd'hui à midi...». *Ne répands pas de ces nouvelles (ces = telles — sens péjoratif).* Dans la correspondance commerciale: *Votre lettre reçue ce jour (= aujourd'hui).*

Pronoms démonstratifs

Formes simples

- 257 En réalité, il n'y a qu'une seule forme simple: le pronom neutre *ce* dont nous parlerons ci-après. Les autres formes dites simples ne le sont que du point de vue synchronique, car elles proviennent de la soudure de ce démonstratif *ce* avec les formes pleines du pronom personnel de la 3^e personne: *lui, elle, eux, elles.* Les formes actuelles sont donc: *celui, celle, ceux, celles.*

Les pronoms démonstratifs jouent le rôle des représentants d'un nom déjà exprimé (*De tous mes livres, j'aime le mieux celui que vous m'avez donné*) ou des nominaux, c'est-à-dire ils exercent les fonctions d'un nom, sans référence précise (*Honte à celui qui ment*).

- 258 Ils doivent être toujours déterminés; leur déterminant peut être:

1° un substantif précédé de la préposition *de*: *Mes livres et ceux de mon frère sont à votre disposition. Son cœur est aussi pur que celui d'un enfant.*³⁹ L'usage familier utilise des compléments déterminatifs introduits même par d'autres prépositions: *Je préfère les chaussettes en laine à celles en nylon. Les horlogers, surtout ceux en boutique...* (Giraudoux). *Le message aux intellectuels a été lu par le cardinal Léger, celui aux artistes par le cardinal Suenens* (La France catholique, 17 décembre 1965);

2° un participe: *Avec ma lettre, je vous adresse celle écrite par ma sœur. En harmonie avec cette vie reposée et sans autres émotions que celles données par la famille, ces lieux communiquaient à l'âme leur sérénité* (Balzac);

3° un adverbe introduit par une préposition, généralement *de*: *Le repas d'aujourd'hui est excellent; celui d'hier était détestable;*

4° une proposition relative: *Ceux auxquels je me suis fié ne sont plus ici. Elle médit souvent celles qui ne sont pas présentes. Celui qui prendra l'épée périra par l'épée.* La proposition relative peut être disjointe du pronom démonstratif: *De tous mes voyages touristiques, je me rappelle le plus souvent celui, si attachant, que j'ai fait en Italie.* Ces tournures ne sont utilisées que dans la langue écrite.

- 259 Dans les proverbes, selon ancien usage, le démonstratif n'est pas exprimé: *Qui s'excuse, s'accuse. Rira bien qui rira le dernier.*

- 260 Le français populaire use aussi de l'adjectif qualificatif en tant qu'épithète conjointe au pronom démonstratif: *De ces deux pull-overs, je préférerais celui noir.* Les tournures de ce type sont incorrectes. Il faut dire: *De ces deux pull-overs, je préférerais le noir.*

³⁹ Le démonstratif peut ne pas s'accorder en nombre avec le nom qu'il représente: *Aucun souvenir n'est aussi vivace que ceux (= les souvenirs) de l'enfance.*

Le démonstratif neutre ce

261 On emploie ce:

1° dans un certain nombre d'expressions figées: *et ce* (= et cela), *pour ce* (= à ce but), *sur ce* (= là-dessus), *ce disant*, *ce faisant*, *ce me semble*, *ce m'est avis*, *ce dit-on*, *ce néanmoins*, *ce nonobstant* (étymologiquement, *cependant* appartient à ce groupe);

2° dans les locutions conjonctives: *de ce que*, *à ce que*, *en ce que*, *jusqu'à ce que*, *pour ce que*, *parce que*;

3° devant les verbes *devoir* et *pouvoir* suivis de l'infinitif *être*: *Ce doit être une erreur*. *Ce pouvaient être des soldats*;

4° devant la 3^e personne du verbe *être* suivi:

a) d'un substantif avec un déterminatif: *C'est la règle (une grenouille)*. *Ce sont mes camarades (ces fauteuils leurs livres...)*;

b) d'un substantif sans déterminatif, mais suivi de *que* ou d'un infinitif: *C'est dommage qu'il soit parti*. *C'était plaisir de l'écouter*;

c) d'un adjectif se rapportant à ce qui vient d'être dit: *Il n'en sait rien, c'est évident*. *Tu te trompes, c'est sûr*. *Les enfants, c'est aimable*. *Regardez ce plein de lune; c'est fascinant*. Au commencement de la phrase, on doit dire *il est (vrai qu'il est riche, honteux de mentir, utile d'apprendre les langues étrangères, etc.)*, mais dans le langage courant, *c'est* s'emploie même dans ce cas.

262 *Ce* devant la 3^e personne du verbe *être* introduit toute espèce de sujet, d'attribut et de compléments. Il peut soit annoncer un sujet qui suit (*C'est amusant, le patinage*), soit rappeler un sujet déjà exprimé (*Le coupable, c'est vous*). L'emploi de *ce* est obligatoire pour rappeler un sujet ou un attribut:

1° lorsque la 3^e personne du verbe *être* se trouve entre deux infinitifs affirmatifs: *Vivre, c'est agir*. *Lui donner des conseils, c'est perdre sa peine*. Mais: *Lui donner des conseils, (c') est peine perdue*. *Promettre et donner sont deux (est et sont ne sont pas suivis d'un infinitif)*. *Végéter n'est pas vivre (Être est employé négativement)*;

2° après une proposition commençant par *ce qui*, *ce que*, *ce dont* quand le sujet réel de la phrase est un pluriel, un infinitif ou une proposition entière: *Ce qui m'indigne le plus, ce sont les injustices*. *Ce qui m'afflige, c'est de voir les méchants opprimer les bons*. *Ce qui me fâche c'est que tu n'as pas réussi*. *Ce que je désire, ce sont de vrais amis*. — Mais: *Ce qui n'est pas clair, n'est pas français*;

3° quand le verbe *être* est immédiatement suivi d'un pronom personnel absolu: *Ce qui m'inquiète, c'est toi*;

4° quand on reprend le sujet avec plus d'emphase: *Ces gens-là, c'est paresseux, c'est sale, c'est repoussant*.

Le sujet rejeté après l'attribut peut être précédé de:

1° *que* s'il est exprimé par un substantif: *C'est un vice que le mensonge*;

2° *de* ou *de que* s'il est exprimé par un infinitif: *C'est gentil à vous d'être venu*. *C'est une folie que de vouloir partir par ce temps-là*. *Que de* est plus expressif. — Après *c'est* suivi d'un nom sans article, on préfère la simple préposition *de*: *C'était merveille de voir ses pirouettes*.

263 Notez les tours: *Ce qui me plaît (Ce dont j'ai besoin), c'est (de) la liberté*. *Ce à quoi je pense, c'est (à) mon pays*. — *Comment est-il? Il est petit (mais: C'est un petit homme)*. *Il est trois heures, mais: c'est mercredi ou nous sommes mercredi, nous sommes en janvier*. — *Sais-tu ce que c'est que de souffrir?*

Formes composées

- 264** Les formes simples peuvent être combinées avec les particules postposées *-ci* et *-là*. *Celui-ci*, *celui-là* et leurs différentes réalisations morphologiques évoquent un substantif qu'ils présentent comme déterminé. Quand on n'a pas à opposer ou à distinguer deux êtres ou deux choses, on utilise les formes avec *-là*, exception faite pour *ceci dit* qui semble plus fréquent que *cela dit*.
- 265** Quand on oppose, *celui-ci* désigne un être ou un objet: 1° plus proche, 2° dont il va être question, 3° énuméré en dernier lieu. *Celui-là* indique un être ou un objet: 1° plus éloigné, 2° dont il vient d'être question, 3° énuméré en premier lieu:
- 1° *De ces deux fontaines, celle-ci me plaît mieux que celle-là* (= la plus éloignée). — Quelquefois on distingue simplement deux objets également éloignés: *Voilà de belles cravates! Celle-ci me plaît beaucoup, mais la couleur de celle-là est un peu voyante.*
- 2° *Après avoir lu cela, lisez encore ceci.*
- 3° *Quelle différence y a-t-il entre une bonne et une belle femme? Celle-ci* (= la belle) *est un bijou, celle-là un trésor.*
- 266** Les formes avec *-ci* et *-là* peuvent non seulement préciser comme on vient de voir, mais encore insister, soit avec une nuance de réprobation (*Il vous a battu? Oh! celui-là!*) soit avec emphase (*Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.* V. Hugo). Elles ont aussi la valeur d'insistance dans les tournures littéraires servant à mettre en relief un attribut: *Celui-là est bon qui fait du bien aux autres* (La Bruyère). *Ceux-là arriveront au but qui ont de la volonté. Celui-là peut être tranquille dont la conscience est intègre.* *-là* tend à devenir la particule unique de renforcement.
- Les formes composées peuvent être suivies du relatif:
- 1° dans les tournures du type que nous venons de citer;
- 2° si elles sont précédées de *c'est*, *ce sont*, *c'était*...: *C'est celui-là que j'aime. C'est celle-ci qui me l'a dit;*
- 3° si le relatif amène une proposition explicative: *Voilà les deux livres que je viens d'acheter; celui-ci qui est relié a coûté plus cher que celui-là qui est beaucoup plus grand.*
- 267** *Celui-ci*... *celui-là* s'emploient aussi avec la valeur d'indéfinis *l'un*... *l'autre*: *Celui-ci dit «blanc», celui-là dit «noir»; moi, je m'abstiens de conclure. Il donnait un conseil à celui-ci, réprimandait doucement celui-là* (Chateaubriand). *Chacun, en entrant, allait accrocher son instrument à son clou au-dessus de son lit: celui-ci un violon, celui-là une harpe. Un jour il s'en prend à celui-ci, le lendemain, à celui-là.*
- 268** C'est analogue pour *ceci*... *cela*: *Il ne s'agit pas de raconter ceci ou cela, mais de répondre par oui ou non.*
- Ceci* désigne un objet plus proche ou dont il va être question, *cela* un objet plus éloigné ou dont il vient d'être question: *Ceci est à moi, cela est à vous. Vous ne voulez pas de cela? Aimeriez-vous mieux ceci?* — *Cette vallée a ceci d'agréable que... Retenez bien ceci: Il faut être juste envers tout le monde. Le travail est un trésor; n'oubliez pas cela. Il n'y est pas arrivé. Cela ne me surprend pas.*
- 269** Il y a un emploi analogue pour *voici* et *voilà*: *Voici ce que j'ai encore à vous dire: «N'oubliez pas que...» Voilà tout ce que j'ai voulu vous dire.*

- 270 *Cela* est quelquefois séparé en *ce... là*: *C'est là une grosse erreur* (= *Cela c'est une grande erreur*). *C'étaient là d'excellents résultats*.
- 271 Dans le français populaire et familier, *cela* est abrégé en *ça*: *Est-ce ça que vous voulez?*
- 272 En parlant des personnes, *cela (ça)* comporte une nuance nettement péjorative: *Les parents, ça comprend lentement. Mais quand ça comprend, oh! Seigneur! ce que ça crie* (Aragon). *Et ça dira après: Je suis été à la guerre* (Barbusse). *Et dire que j'ai épousé ça!* (Maulnier).
- 273 Quelques tournures avec *ça*: *Comment ça? C'est comme ça. Ah! ça alors! Il ne manquait plus que ça. A part ça, quoi de nouveau? Alors, comme ça, il vous a chassé? Est-ce ça que vous voulez? C'est ça. Avec ça, je suis content. Avec ça qu'il dort «Mais non, il ne dort pas». Attention, mon cher, sans ça tu auras affaire à moi. Comment ça va? Ça va-t-il? Prenez la pelle comme ça. Ça y est: tu es reçu. Ça ne se fait pas. Ça se dit «Cette expression est courante». Oh! pour ça, je ne te reproche rien («Oh! à cet égard...»).*

Pronoms relatifs

- 274 Les pronoms relatifs représentent les noms et servent en même temps de liaison entre deux propositions. Ils ont donc à la fois la valeur d'un pronom et celle d'une conjonction d'où le terme conjonctifs.
- Le nom ou le pronom que représente le relatif s'appelle antécédent. *Quoi* et *où* ne peuvent avoir pour antécédent qu'un nom de chose tandis que n'importe quel nom peut être l'antécédent des autres relatifs.
- 275 On peut diviser les pronoms relatifs en plusieurs groupes, par exemple d'après la présence ou l'absence d'un antécédent. Nous les répartirons d'un autre point de vue.

Pronoms simples

- 276 *Qui* a généralement la valeur du sujet et représente les trois genres⁴⁰ et les deux nombres: *Le métro de Moscou, qui existe depuis 1935, est admiré par tout le monde. Regardez les femmes qui descendent en ce moment l'escalier. Je vais vous dire ce qui se passe là.*
- Qui* précédé d'une préposition joue le rôle du complément indirect et représente des personnes (*Voici l'adresse de mon ami à qui tu peux te fier*), des choses personnifiées (*La République, à qui ils ont donné leur vie ne les oubliera pas*), rarement des animaux (*Attention, le cheval de qui vous vous approchez mord — duquel est à préférer*).
- L'antécédent est exprimé le plus souvent par un nom, mais il peut être exprimé aussi par un pronom: *Moi, qui suis jeune, je n'en sais pas grand-chose. Ceux qui seront arrivés les derniers, ne pourront plus s'asseoir. C'est elle qui me l'a dit.*
- 277 Conformément à l'ancienne syntaxe, *qui* s'est conservé sans antécédent dans les proverbes, les dictons et certaines expressions figées, où les deux verbes ont le même sujet: *Qui donne vite, donne deux fois. Qui vivra verra. Qui dort dîne. Qui se ressemble, s'assemble. Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage. Qui s'excuse s'accuse. Sauve qui peut. Qui vole un œuf, vole un bœuf.*

⁴⁰ Nous parlerons de *qui* neutre ci-après dans le chapitre intitulé «Relatifs neutres».

Qui peut aussi être équivalent à celui qui (*Choisis qui te plaira. Tout est facile à qui se porte bien*) ainsi qu'à celui que (*Je choisirai qui je voudrai. J'aime qui m'aime. Je l'ai donné à qui vous m'avez recommandé*).

278 Les exemples cités ci-dessus prouvent que *qui* sujet s'emploie souvent au sens de «quiconque». On rencontre plus rarement *qui* «quiconque» complètement d'objet: *Appelle qui tu voudras. Dieu peut faire périr qui il lui plaît.*

279 Il y a aussi des expressions avec un infinitif sous-entendu: *Je le ferai faire par qui je voudrai (le faire faire). J'en donnerai à qui je voudrai (en donner). Elle travaillera pour qui il lui plaira (de travailler).*

La proposition relative déterminant un nom accompagné d'une épithète s'unit avec lui à l'aide de la conjonction *et*: *Il a un beau nom et qui sonne comme une bourse pleine d'argent.*

280 Dans le français écrit, *qui... qui* est équivalent de *ceux-ci... ceux-là* et de *les uns... les autres*: *Tous s'enfuirent, qui dans la montagne, qui dans les forêts. Les fuyards ont abandonné qui son sac, qui son fusil, qui son épée. Les huissiers étaient partis dans la nuit, qui à pied, qui à bicyclette* (Barjavel).

281 L'accord du verbe se fait en personne et en nombre avec l'antécédent: *C'est moi qui suis le chef. Il n'y a que vous qui puissiez le faire. Il n'y a que toi et moi qui le savons. Vous êtes l'actrice (celle) qui a le plus de talent de toute la troupe.*

282 *Que* peut représenter les trois genres et les deux nombres et avoir la fonction de:

1° objet direct: *Voici la rose (les fleurs) que nous vous avons cueillie(s). C'est de l'argent qu'il lui fallait;*

2° attribut: *Pardonnez au coupable que je suis. Il la croit, aveugle qu'il est! Le bon garçon que c'est! Malheureux que nous sommes!* Un emploi purement littéraire: *Innocent que vous êtes* («Comme vous êtes innocent»), *protectez contre cette accusation;*

3° complément circonstanciel: *Le jour que cela est arrivé* (Acad.). *La dernière fois que je l'ai rencontré, il était encore en bonne santé.* Dans cette fonction, on préfère généralement *où*.

283 Gallicismes avec *qui*: *Ils ont joué à qui perd gagne. Ils travaillent à qui mieux mieux. Nous sommes les deux ailes de l'Occident; qui (= si l'on) brise l'une, le vol de l'autre est brisé* (R. Rolland). *Tout vient à point qui (si l'on) sait attendre.*

Relatifs neutres

284 Les pronoms relatifs neutres sont *qui*, *que*, *quoi* et *dont*. Le plus souvent, ils ont *ce* pour antécédent.⁴¹

Qui, *ce qui* et *voilà qui* s'emploient en tant que sujets: *Il a tout avoué et, qui mieux (pis, plus) est, par écrit. — Je vais vous dire ce qui se passe là. Tout ce qui brille n'est pas or. Il ne parle jamais de ce qui m'intéresse. En ce qui con-*

⁴¹ Il y a encore d'autres antécédents: *rien* (*Je n'y ai rien vu qui fût intéressant*), *chose* (*Voilà une chose à quoi je n'ai pensé*), *quelque chose* (*Voilà quelque chose que je ne comprends pas. Racontez-moi quelque chose qui nous fasse rire*), *le peu* (*Il a perdu le peu qui lui était resté après l'incendie*), *voici* (*Voici qui vaut mieux*), *voilà* (*Voilà qui est beau*), une proposition interrogative (*Qu'avez-vous qui vous trouble? Qu'as-tu demandé à quoi il ne peut répondre?*).

cerne votre affaire, j'y pense toujours. Dites-moi ce qui vous afflige. — Voilà qui va bien.

285 Que sans antécédent ne s'emploie plus que dans quelques tournures archaïques: *Advienne que pourra. Coûte que coûte. Vaille que vaille.*

Ce que peut représenter:

1° le sujet grammatical des verbes impersonnels: *Ce n'est pas là ce qu'il me faut. Tu te trompes à ce qu'il me paraît. Faites ce que bon vous semblera;*

2° le complément d'objet direct: *Dites ce que vous savez. Montre-moi ce que tu as sur toi. Je te dirai ce que tu dois faire. Ce qu'il veut, c'est ta démission;*

3° l'attribut: *Je vous dirai ce qu'il est devenu. Il est resté ce qu'il était. Il n'est pas ce qu'il paraît. Tu ne sais pas ce qu'est (ce que c'est que) la patrie.*

286 *Quoi* s'emploie soit sans antécédent, soit avec les antécédents *ce, cela, quelque chose, rien* (*Je ne sais pas de quoi vous parlez — ce dont vous parlez*). *Quoi* est toujours amené par une préposition et s'emploie surtout en français écrit. Il représente:

1° le complément d'objet indirect: *Il ne sait pas de quoi il s'agit. Voici de quoi il est question. Il a de quoi être fier. Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde* (Acad.). *C'est à quoi vous m'obligez. C'est en quoi vous vous trompez. Il n'y a rien sur quoi l'on ait tant disputé* (Acad.). *Voilà par quoi il faut commencer;*

2° le complément circonstanciel: *Faites d'abord votre devoir après quoi vous obtiendrez ce que vous méritez. Après quoi je suis parti. Prenez votre parapluie sans quoi vous serez mouillé.*

Sauf devant l'infinitif, on préfère souvent *ce dont* à *de quoi*: *Dites-moi ce dont vous vous plaignez. Il a montré ce dont il est capable. Ce dont il s'agit, est une affaire importante.*

Comme quoi apparaît avec des significations différentes: *Et voilà comme quoi je n'ai pas réussi* («Et c'est pourquoi...»), *Il est déjà content, comme quoi* («donc») *tout finit bien. J'ai bien fait de différer ma réponse; comme quoi* («cela prouve que») *il faut toujours être prudent. Faites-lui un certificat comme quoi* («prouvant que») *son état de santé nécessite du repos. Il est en Italie, comme quoi* («par conséquent») *il est impossible que vous l'ayez vu.*

287 Notez les gallicismes: *Que je sache* «*Pokial viem*» (tch. «*Pokud vím*»). *Je n'en ai que faire* «*Neviem, čo by som s tým robil*» («*Nevím, co bych s tím dělal*»).

Adverbes pronominaux relatifs

288 *Dont*, provenant du latin *de unde* «d'où», peut toujours encore indiquer l'origine au sens figuré: *La famille dont il est sorti (né)... L'idée dont je suis parti*; dans le français populaire, même au sens propre, bien que rarement: *Le lieu dont je viens...* (plus souvent: *d'où je viens*).

En français contemporain, *dont* tend à supplanter tous les pronoms relatifs introduits par *de* sauf ceux qui se rapportent à un complément indirect: *Je connais bien l'homme (la femme, les romans...) dont vous parlez.*

Après *dont*, le complément d'objet direct et l'attribut se mettent après le verbe: *Le palais dont vous voyez la façade a été bâti au XVI^e siècle. L'homme dont il est le fils est très puissant.*

Dans le sens de partitif, *dont* est usité souvent sans le verbe *être*: *Il y avait deux centaines de livres dont seize seulement reliés.*

289 Où joue le rôle du complément de lieu ou de temps. Seulement un nom marquant le lieu ou le temps peut être son antécédent: *Au temps où les bêtes parlaient... Viens me rejoindre au bureau où je travaille. Nous n'avions plus qu'à marcher du côté d'où venait le son* (Malot).

L'antécédent de *où* peut être un adverbe de lieu: *Ton livre est là où tu l'as mis.*

Où peut se passer de l'antécédent s'il est précédé directement d'une préposition: *J'irai par où vous m'avez déjà conduit. D'où je conclus que...*

Où peut être supplanté par *que*, surtout dans le français populaire et familier: *Le jour que je l'ai vu, j'ai été indisposé.*

Où peut supplanter *lequel* avec une préposition (cf. § 292).

Pronom composé

290 Le pronom relatif composé se compose de l'article défini et de l'adjectif interrogatif *quel*. Il a toujours un antécédent avec lequel il s'accorde en genre et en nombre:

Masculin		Féminin	
Sg. <i>lequel</i>	Pl. <i>lesquels</i>	Sg. <i>laquelle</i>	Pl. <i>lesquelles</i>
<i>duquel</i>	<i>desquels</i>	<i>de laquelle</i>	<i>desquelles</i>
<i>auquel</i>	<i>auxquels</i>	<i>à laquelle</i>	<i>auxquelles</i>
<i>lequel</i>	<i>lesquels</i>	<i>laquelle</i>	<i>lesquelles</i>

Comme sujet ou objet direct, le pronom composé n'est plus usité que:

1° dans le style juridique et administratif: *Ont comparu deux témoins lesquels ont vu...* Dans ce cas, *lequel* peut avoir le caractère d'adjectif: *Nous avons convoqué les témoins lesquels témoins ont affirmé...*

2° pour dissiper une équivoque entre deux antécédents possibles de genre ou (et) de nombre différents: *La femme de mon oncle, laquelle est très charitable, a adopté un orphelin. La fille de mon ami, laquelle est hier rentrée des eaux, me l'a raconté. Il a parlé de la fertilité de son pays natal lequel il estime beaucoup;*

3° pour éviter une répétition de *qui* ou de *que*: *Beaux scrupules qui sauvent un vieux vagabond lequel n'a plus que quelques années à vivre* (V. Hugo).

291 L'emploi du relatif composé est, par contre, obligatoire:

1° quand il se rapporte à un nom de chose, quand il est lui-même au génitif et qu'il dépend d'un nom précédé d'une préposition: *L'arbre à l'ombre duquel je me suis assis était un tilleul. Voilà la rue au bout de laquelle je demeure. La tâche à l'achèvement de laquelle je travaille n'est point facile. La science pour l'avancement de laquelle tant de savants se sont dévoués, est un grand bien de l'humanité;*

2° quand il est lui-même précédé d'une préposition et qu'il se rapporte au nom d'une chose ou d'un animal: *Où est le billet sur lequel j'ai écrit son adresse? Voici le livre auquel il a arraché deux pages. Le salon dans lequel il nous a accueillis, était bien meublé. C'est la condition sans laquelle je ne consentirai à rien.*

Si dans les cas analogues, l'antécédent est un nom de personne, on peut aussi employer *lequel*, mais on préfère souvent *qui*: *Le sculpteur aux statues de qui (duquel) je m'intéressais, n'était pas présent. Le général sous les ordres de qui (duquel) mon frère sert est un excellent stratège. Vous êtes le seul sur qui je puisse compter.* — *Lequel* s'emploie toujours après *parmi* et généralement après *entre*: *Les touristes, parmi lesquels il y avait plusieurs étrangers, sont partis ce matin. Les demoiselles entre lesquelles il m'avait fait asseoir avaient de l'esprit.* — Après *en*, au contraire, il y a toujours *qui*: *C'est l'homme en qui je peux me fier.*

292 *Lequel* avec une préposition peut être supplanté par:

1° *où*: *C'est la maison où (dans laquelle) il loge. Ce sont les honneurs où (auxquels) il aspire. Où* s'emploie surtout quand aucune préposition de remplacement n'est acceptable (*Dans le cas où vous seriez absent, je vous l'écrirais*), pour remplacer *dans lequel* au figuré (*La situation où nous nous trouvons est pénible*) et *auquel* quand l'antécédent lui-même est précédé de *à*, *au*, *aux* (*Au point où nous en sommes, je ne peux encore rien vous dire*);

2° *d'où*: *Le pays d'où (duquel) il vient...*

3° *dont*: *La famille dont (de laquelle) je descends est riche.*

293 Au génitif, on se sert généralement de *dont*. Lorsqu'il s'agit des choses ou des animaux, on emploie aussi *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*. En parlant des personnes, on peut employer encore *de qui*: *Je m'intéresse vivement au livre dont (duquel) vous venez de parler. Le chien dont (duquel) vous m'avez fait cadeau me plaît beaucoup. Le député dont (duquel, de qui) je vous ai parlé, va nous rendre visite ce soir.*

Répétition et place des pronoms relatifs

294 La répétition d'un pronom relatif ayant la même forme et la même fonction n'est pas obligatoire: *C'est un crime qui étonnera et scandalisera tout le monde.* On peut néanmoins le répéter si l'on veut mettre en relief la seconde proposition: *C'est une histoire qui scandalisera les moralistes mais qui amusera les calomniateurs.*

La répétition est cependant indispensable quand le relatif joue deux rôles différents dans la phrase: *L'homme que tu es devenu et que je connais bien* (attribut—objet direct). *Celle dont vous m'avez montré la photo et dont vous m'avez raconté tant d'histoires amusantes* (complément du nom — objet indirect).

Avec *ni*, la répétition est exclue: *Voilà encore un qui ne fume ni ne boit de boissons alcooliques.*

295 En général, les pronoms relatifs suivent immédiatement leurs antécédents sauf s'il s'agit d'un interrogatif (*Que voyez-vous qui vous effraie?*), d'un personnel conjoint (*Le voilà qui s'enfuit. Je l'entends qui joue du violon*) ou si le relatif complète un complément indirect (*Il nous a montré son jardin la beauté duquel nous a surpris*) ou enfin pour clarifier, équilibrer ou alléger la construction de la phrase: *Un jour vient où l'on tombe amoureux. Tel est pris qui croyait prendre. Celui-là pardonne mal qui pardonne seulement des lèvres.*

Relatifs généralisants (indéfinis)

Les pronoms relatifs généralisants introduisent les propositions concessives

296	Objet de généralisation personne	Terme de généralisation sujet	Forme
			<i>Quiconque prie, sera exaucé. Je le sais mieux que quiconque. Quiconque osera lui rendre les honneurs funèbres, sera impitoyablement puni de mort (Anouilh). Qui que tu sois, je ne t'ouvrirai pas. Qui que vous soyez, je vous aiderai. Qui que ce soit qui vienne...⁴²</i>
	personne personne	attribut objet direct	<i>Qui que vous soyez, aidez-nous. Qui que tu vois s'approcher, annonce-le-moi.</i>
	chose	sujet	<i>Quoi que ce soit qui arrive, restez tranquilles⁴² (Dites plutôt: Qu'il arrive quoi que ce soit)</i>
	chose chose	attribut objet direct	<i>Quoi qu'il arrive, je le ferai quand même. Quoi qu'il en soit, vous m'avez trompé. Quoi que vous fassiez, faites-le bien. Quelques grands services que vous lui rendiez...</i>
	lieu	épithète	<i>En quelque endroit que ce soit, je vous trouverai un jour.</i>
	lieu	complément circonstanciel	<i>Où que tu ailles, n'oublie pas ta patrie. Où qu'il se trouve, il rencontre partout ses ennemis.</i>
	Intensité de la qualité	attribut	<i>Quelque bons que vous soyez, il ne vous aime pas.</i>

La dernière tournure a plusieurs variantes. *Quelque* est parfois remplacé par *si* et, plus souvent, par *aussi*, *pour si*, *pour aussi* (*Pour aussi bons que vous soyez...*). On peut dire aussi: *Si bons soyez-vous...*, *Pour bons que vous soyez...*, *Tout bons que vous êtes...* ou enfin: *Vous avez beau être bons, il ne vous aime pas.*

Les interrogatifs et exclamatifs

297 Il y a un adjectif (*quel*) et deux pronoms interrogatifs et exclamatifs (*lequel*, *qui*; ce dernier a deux autres formes: *que* et *quoi*).

Les interrogatifs et les exclamatifs ont les mêmes formes, mais ils se distinguent par le ton dans la prononciation et par le signe de ponctuation dans l'écriture: *Quel homme est-ce? — Ah, mon Dieu! quel homme vous êtes!*

⁴² Les tournures de ce type sont rarement usitées en raison de leur lourdeur.

Quel

298 *Quel* peut être épithète (*Quelle robe mettez-vous ce soir, madame?*) ou attribut (*Quelle est sa conduite?*).

En fonction d'attribut, *quel* est rivalisé par *qui*. Celui-ci s'emploie quand le sujet est exprimé par un pronom personnel (*Robert, qui donc es-tu?*), celui-là, quand le substantif sujet ne renvoie pas à une personne (*Quelle est cette histoire d'Hélène?* Giraudoux). On a le choix lorsque le substantif sujet renvoie à une personne: *Quels (Qui) sont ces messieurs?*

D'autre part, *quel* rivalise aussi avec *comment*. Celui-ci sert à nous informer de la qualité, celui-là, à identifier un objet ou une personne: *Comment est ce livre? Il est beau, grand...* (qualité). *Quel est ce livre? C'est «Jean Christophe» de Romain Rolland. C'est le livre de Julien* (identification).

299 En fonction exclamative, il a toujours une valeur affective traduisant un sentiment de sympathie ou d'antipathie, d'admiration ou de mépris, de satisfaction ou d'indignation: *Quelle beauté! Quelle ignorance!* Le sens de l'exclamation peut être déterminé par un adjectif qualificatif: *Quelle bonne nouvelle! Quelle chance il a! Quel (ne) fut (pas) son bonheur!*

300 L'adjectif interrogatif et exclamatif *quel* — ainsi que le pronom *lequel* provenant de la soudure de l'article défini avec adjectif *quel* — s'accorde toujours en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Lequel

301 *Lequel* s'emploie pour interroger sur des êtres déjà nommés ou définis par le contexte. Il est suivi d'un complément suivi de *de* ou *d'entre*: *Lequel de vous deux viendra?* (sujet). *Lequel de ces deux bracelets préférez-vous?* (objet direct). *Duquel de vos frères parlez-vous? Auquel d'entre eux puis-je me fier?* (objets indirects).

Les compléments précédés des prépositions *de* et *d'entre* peuvent être sous-entendus: *Voici tous mes livres; lequel choisirez-vous? Je voudrais parler à votre sœur. A laquelle? Un de ces parapluies doit être le vôtre, mais je ne sais lequel.*

Qui

302 Le pronom *qui* s'emploie dans toutes les fonctions s'il est relatif aux personnes: *Qui est là?* (sujet). *Qui êtes-vous?* (attribut). *Qui voyez-vous?* (objet direct). *De qui parlez-vous? A qui écrivez-vous? Pour qui l'avez-vous fait?* (objets indirects).

303 Gallicismes: *Ils crient à qui mieux mieux = C'est à qui criera le plus fort. Ils se battaient à qui aurait le butin.*

304 Dans les formes périphrastiques, le premier pronom (interrogatif) indique s'il s'agit d'une personne (*qui*) ou d'une chose ou d'une notion (*que, quoi*), le second (relatif) désigne le cas (*qui* marque le nominatif, *que*, les autres cas). *Qui est-ce qui* représente le sujet, *qui est-ce que*, l'objet: *Qui est-ce qui vous l'a dit? — Qui est-ce que vous regardez? De qui est-ce que vous avez parlé? A qui est-ce que je peux m'adresser? Avec qui est-ce que tu as été au cinéma?*

305 Le slovaque et tchèque «čí» se traduit en français:

1° *de qui* quand il dépend du nom prédicatif: *De qui est-il le fils?*

- 2° à qui pour désigner l'appartenance: *A qui est ce beau jardin?*
 3° par des périphrases dans les autres cas: *Quel secours attendre?* (= Qui va nous secourir?).

Que

- 306** *Que* s'emploie comme:
 1° le sujet: a) des verbes impersonnels ou employés impersonnellement: *Que se passe-t-il? Que vous faut-il? Qu'y a-t-il de nouveau? Qu'est-il arrivé?*
 b) si l'interrogation porte exclusivement sur la qualification: *Que diable es-tu?* (Stendhal);
 2° l'attribut: *Que devenez-vous?*
 3° l'objet direct: *Que ferez-vous? Que faire? Qu'en penser?* — Dans la langue familière, dans ce cas, on préfère *quoi*: *Quoi dire? Quoi faire?*
 4° le complément circonstanciel: *Que m'importe? Que ne l'appelles-tu?* «Pourquoi ne l'appelles-tu pas?»
- 307** *Que* s'emploie pour *comme*, *combien* et *pourquoi* dans l'exclamation et dans la question affective: *Que c'est beau! Que vous êtes heureux! Que ne le disiez-vous plus tôt?*
- 308** *Que* sujet peut être remplacé par:
 1° *qu'est-ce qui* lorsque le verbe peut être employé personnellement: *Qu'est-ce qui reste? Qu'est-ce qui est arrivé?*
 2° *qu'est-ce que* lorsque le verbe est uniquement impersonnel: *Qu'est-ce qu'il y a de nouveau? Qu'est-ce qu'il vous faut?*
- 309** *Qu'est-ce que* peut avoir non seulement la fonction de sujet (cf. ci-dessus), mais encore celles de:
 1° objet direct: *Qu'est-ce que vous en savez?*
 2° attribut: *Qu'est-ce que devient ce garçon?* La forme périphrastique s'emploie obligatoirement avec *être*: *Qu'est-ce que c'est (c'était...)?* On supprime *c'est* lorsque le sujet est un nom, un infinitif ou *ceci*, *cela*: *Qu'est-ce que la vérité? Qu'est-ce que mourir? Qu'est-ce que ceci (cela)?*

Quoi

- 310** *Quoi* comme *que* ne peut évoquer que des choses ou des qualités. Il assume les fonctions de sujet (*Quoi de neuf?*), d'attribut (*Il est quoi?*), d'objet (*Quoi faire?*), de complément déterminatif (*Au nom de quoi?*).
 Il s'emploie:
 1° isolé: *Le sais-tu déjà? Quoi? Une chose me gêne. Quoi donc? Vous dites qu'on y arrive, mais en faisant quoi? Tu lui as dit quoi? Quoi? Tu n'y vas pas?*
 2° après les prépositions en fonction d'objet indirect: *De quoi s'agit-il? A quoi pensez-vous?* Dans ce cas, on peut se servir de la forme périphrastique: *De quoi est-ce que vous avez parlé?*
 3° devant un déterminant quand le verbe est sous-entendu: *A quoi bon? Quoi de plus beau que la nature? Quoi de plus rare qu'un véritable ami?*
- 311** Remarques: Le slovaque «čo» (tch. «co») se rend par:
 1° *que*: *Que vous faut-il?*
 2° *qu'est-ce qui*: *Qu'est-ce qui vous fâche?*
 3° *qu'est-ce que*: *Qu'est-ce que vous désirez?*

312

4° *qu'est-ce que c'est que: Qu'est-ce que c'est que l'art?*

5° *quoi: Quoi de mieux?*

Le slovaque «čo je to?» se traduit par:

1° *qu'est-ce?* (archaïque),

2° *qu'est-cela?* (un peu archaïque),

3° *qu'est-ce que cela?* (familier),

4° *qu'est-ce que c'est?* (couramment employé),

5° *qu'est-ce que c'est que ça?* (populaire); on entend parfois une prononciation très abrégée (vulgaire): [kseksa].

313

Les formes périphrastiques sont exclues dans l'interrogation indirecte parce qu'elle est introduite par les pronoms relatifs (et non interrogatifs). Elle commence donc par:

1° *qui* pour les personnes: *Dites-moi qui vous l'a dit, qui vous soupçonnez, à qui vous avez parlé il y a une minute;*

2° *ce qui, ce que, de quoi, à quoi, etc.* pour les choses: *Je voudrais savoir ce qui vous afflige, ce que je devrais faire, ce que c'est que la vie, à quoi vous pensez;*

3° *que, quoi* devant l'infinitif: *Je n'ai que faire de vos cadeaux.* Dans le langage populaire: *Je ne sais quoi lui dire?*

4° *quel* devant un substantif: *Pourquoi ne voulez-vous pas dire quel âge vous avez. Je ne sais quelle réponse vous donner. Je veux savoir à quel homme j'ai affaire;*

5° *lequel* devant un complément avec la préposition *de*; *lequel* cependant peut être sous-entendu: *Faites-moi savoir lequel de ces chapeaux vous choisirez. Regardez ces deux bagues; laquelle vous plaît le mieux?*

Adjectifs et pronoms indéfinis

314

Les indéfinis forment un groupe très hétérogène. On peut les répartir de différentes manières selon la perspective qu'on choisit. Les uns impliquent l'imprécision de l'être ou de la chose (*quelqu'un, quelconque, autre*), les autres impliquent l'imprécision de la quantité (*quelques, plusieurs, maints*). On peut les classer d'après leur sens: les uns indiquent l'absence d'une personne ou d'une chose (*personne, nul, aucun, pas un, rien*), les autres expriment la totalité (*tout, chacun*), la pluralité (*plusieurs, maints*), l'identité (*même*), la différence (*autre*) ou l'imprécision (*quelque, quelqu'un, quelque chose, certain, tel, autrui, on*).

Ils s'apparentent qui aux pronoms personnels (*on*), qui aux démonstratifs (*tel, même*), qui aux relatifs (par leur forme: *quelque, quelqu'un, quelque chose*), qui enfin aux noms de nombre (*un, tout, nul*).

Certains indéfinis sont toujours pronoms, soit d'après leur origine (les substantifs par origine: *on, personne, quelque chose, rien*), soit d'après la spécialisation due à la tendance à la clarté (*autrui, chacun, quelqu'un, quiconque, l'un — l'autre*). D'autres sont toujours adjectifs (*chaque, quelque, quelconque, différents, divers, maints*). Les autres enfin sont employés dans les deux valeurs (*aucun, nul, plusieurs, certains*). La différence entre les pronoms et les adjectifs peut être marquée:

1° par l'opposition *qui—quel: quiconque—quelconque;*

2° par la présence ou l'absence de *un: quelqu'un—quelque, chacun—chaque* (*chacun* peut cependant être pronom ou adjectif);

3° par la présence ou l'absence de l'article défini: *l'un... l'autre — un autre homme.*

On

- 315** *On*, provenant du nominatif latin *homo* «homme», s'emploie uniquement comme sujet. Il évoque, sous un aspect indéterminé une ou plusieurs personnes, envisagées éventuellement comme une collectivité: *On frappe à la porte. On a dansé.* Parfois on inclut même la personne du locuteur: *On est bien ici.*
- 316** *Soi* et *se* jouent le rôle des cas obliques de *on* s'ils figurent dans la même phrase: *On a souvent besoin d'un plus petit que soi. On se nuit en agissant ainsi.*⁴³ Dans une phrase différente, on a le choix entre *nous* et *vous*. Pour englober la 1^{re} personne, on emploie *nous*: *On aime souvent les amis absents plus que ceux qui sont près de nous. On devrait savoir que la modestie nous fait aimer.* Pour mettre en scène l'interlocuteur, on se sert de *vous*: *On ne vous croit pas et cela vous fâche. Quand on lui parle, c'est à peine qu'il vous répond.*⁴⁴
- 317** Dans le français populaire et familier, *on* remplace fréquemment le nom d'une personne et les pronoms des 1^{re} et 2^e personnes des deux nombres, surtout quand on ne veut pas désigner le sujet explicitement pour une raison quelconque (discretion, modestie, pudeur, plaisanterie, mépris, bonhomie, familiarité, etc.):
- 1^{re} personne du sg.: *Excusez la fierté, mais on a été soldat. Vous ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous, mais je vous aime quand même. On vous a dit de travailler. On a des cartes pour le concours hippique... Enfin, n'y songeons plus* (Aragon);
- 2^e personne du sg.: *Tout de même, ma chère Christine, comment peut-on vivre avec un homme pendant des années et ignorer ce qu'il fait...?* (Aragon). Une femme parlant à son mari: *«On ne fera plus peine à sa petite femme chérie? On l'aimera beaucoup, beaucoup, beaucoup? On restera bien gentiment à la maison? On fera ses devoirs?»* (Maulnier). *Eh bien, mon cadet, on n'achète donc pas de marrons? On a été sage? — Oui, Monsieur le Docteur. — On sera sage encore aujourd'hui?* (Mersch).
- 1^{re} personne du pluriel: *Mais le loyer? — On le paye. — Qui? — Nous* (Martin du Gard). *Au temps qu'on écrit cette histoire... On s'est proposé dans cet ouvrage... Nous avons démontré ci-dessus... Nous parlerons de ça une autre fois quand on ira mieux tous les deux* (Gary). *Pourquoi on est ici, nous?* (Gary). *Nous, on est de Fontainebleau* (Martin du Gard). *Nous qu'on va se faire tuer demain* (Beauvoir). *Heureusement, on était amis avec la concierge* (Thilbault);
- 2^e personne du pl.: *On ne joue pas dans la rue, vauriens. Et vous à m'obéir, princes, qu'on se prépare* (Racine). *On s'est bien amusés, mes enfants?*
- Dans le cas où le pronom *on* désigne une personne déterminée, l'accord se fait en genre et en nombre: *On ne sera pas toujours jeune et belle, ma chère. On n'est pas plus jolie que vous, mademoiselle. Est-on folle, Marie? On n'est pas vos esclaves, Monsieur. On est tous contents.*
- 318** *On* peut être substitué par

⁴³ Le possessif correspondant est évidemment *son*: *Comme on fait son lit, on se couche.*

⁴⁴ Les possessifs correspondants sont *notre, votre*: *On prend notre café tous les après-midis* (français populaire). *On perd sa peine en s'efforçant de le tirer d'affaire; vos efforts finissent par l'irriter.*

1° vous: *Dans ces forêts, vous errez des heures et vous ne rencontrez âme qui vive* (= on erre et on ne rencontre pas...);

2° ils: *Ils ont encore augmenté les prix, mais ils n'augmentent pas les salaires* (= On a augmenté...);

3° la forme pronominale à valeur passive: *Il se fait bien des potins sur tout le monde dans cette société. Cette année, il se vend encore plus de vin que d'ordinaire.*

319 On peut être précédé d'un *l* au commencement de la phrase (*L'on n'y comprend plus rien*) et après *et, si, que, ou, où* si le mot suivant ne commence pas par un *l*: *Parlez sagement et l'on vous écouterait. Si l'on pouvait lire dans l'avenir! Il faut que l'on commence. On y joue ou l'on chante. On aime les lieux où l'on est né.*

320 Généralement on se répète: *On y bavarde, on chante, on s'amuse. On va et on vient.*

On sert à former des noms composés invariables: les on-dit, les qu'en-dira-t-on.

Tel

321 *Tel* marque la similitude ou la ressemblance: *Je n'ai jamais vu rien de tel. On ne verra plus un tel héros.*

Tel est tantôt adjectif, tantôt pronom. Il peut avoir la fonction d'épithète, d'attribut ou d'apposition.

Comme épithète, il s'emploie:

1° avec l'article indéfini: *Une telle conduite vous fera honneur.* Dans ce cas, *tel* peut comporter une valeur intensive: *Pourquoi penses-tu à une telle douleur? Il faisait une chaleur telle* (ou: *une telle chaleur*) *qu'on n'a presque pu respirer;*

2° sans article:

a) s'il est précédé de la préposition *de*: *Se rendre avec de tels soldats?*

b) si le substantif accompagné de *tel* est l'antécédent d'une relative:

Choisissez tel livre qui vous plaira. Je connais tel endroit où vous vous plairez.

322 Comme attribut, il s'emploie sans article et on le met souvent en tête de la phrase: *Telle était la vie de Lénine. Telle est ma volonté. J'ignore si telle était sa pensée. Ce que vous me dites est sans doute vrai; je le prend pour tel. Il fallut ouvrir la fenêtre; telle était la chaleur.*

323 *Tel* apposition sert de comparaison; lorsque les termes comparés diffèrent en genre ou en nombre, *tel* peut s'accorder avec l'un ou avec l'autre: *Il bondit, tel (telle) une flèche. Les enfants tels (telles) des souris, couraient dans la grange.*

324 Dans certains emplois, *tel* a la valeur d'indéfini: *Adressez-vous à un Tel. J'ai rencontré un tel. J'ai vu M. Un tel* (ou *Untel*). *M. Un Tel renverse M. Tel autre* (J. Romains). Tous ces quatre graphies servent de substituts à un nom propre de personne que l'on ne veut pas préciser. *Il m'a assuré de l'avoir fait pour telles et telles raisons. Si vous lui demandez telle ou telle* («n'importe quelle») *chose, il vous refusera. Il m'a promis de m'envoyer la marchandise à telles et telles conditions. Un tel* («quelqu'un») *vous dirait que vous avez raison, mais je vous dis franchement que vous avez tort.*

Tel... tel s'emploie dans les comparaisons: *Tel père, tel fils = Tel maître, tel valet. Tel il a été, tel il sera toujours.*

325 *Tel que* marque:

1° la comparaison: *Jean est tel que toi. Elle n'est pas telle que vous le pensez. Il est tel que vous l'avez vu, il y a cinq ans;*

2° la conséquence: *Sa paresse est telle qu'il ne réussira jamais. Elle a manifesté un tel repentir que j'en étais ému;*

3° l'énumération; dans ce cas, il s'accorde avec le substantif précédent: *Les animaux domestiques, tels que le chien, le chat, etc. nous rendent de grands services. La France était divisée en provinces, telles que la Bretagne, la Normandie, la Bourgogne, etc.*

326 *Tel quel* signifie «dans l'état où il est» (*Emportez ce paquet tel quel*), «sans changement» (*Laissez les choses telles quelles*), «sans endommagement» (*Vous m'avez prêté ce livre en bon état, je vous le rends tel quel*).

Même

327 *Même* s'emploie en fonction d'adjectif, de pronom et d'adverbe.

Même adjectif se place entre l'article et le substantif et marque l'identité (*Nous habitons la même ville*) ou la ressemblance (*Les mêmes causes produisent les mêmes effets*). Après *de*, l'article peut être omis: *Ces fleurs sont de même espèce.*⁴⁵

Avec l'article indéfini, l'adjectif *même* est souvent coordonné à l'adjectif seul: «*Va*» et «*allons*» sont des formes d'un seul et même verbe. L'expression *seul et même* souligne l'identité.

Pour insister ou préciser, *même* est postposé: *Le président même est arrivé. Connais-toi toi-même. Il faut y aller soi-même. Ils ont fait cela eux-mêmes. — Elle est la franchise même. Les savants mêmes l'estiment.*⁴⁶

Avec *nous* et *vous* de politesse, de majesté ou de modestie, *même* est au singulier: *Cher Monsieur, je ne l'annonce qu'à vous-même. Le roi dit: «Nous-même l'avons ordonné». Dans notre exposé, nous-même avons constaté que...*

328 *Même* pronom est précédé de l'article défini et il marque l'identité: *Il est le même qu'il était. Elles sont toujours les mêmes. Cela revient au même.*

Le slovaque «*to isté*» (tch. «*totěž*») se traduit par *la même chose*: *Donnez-moi la même chose.*

329 *Même* adverbe (donc invariable) signifie «aussi, de plus, encore plus». Généralement il précède un substantif dont il est séparé par un article ou par un adjectif possessif: *Même nos ennemis admirent notre flotte aérienne*. Lorsque *même* est postposé, il est parfois difficile de déterminer s'il est adjectif ou adverbe. En principe, il y a deux critères: le sens (cf. ci-dessus) et la possibilité ou l'impossibilité de déplacement; s'il ne peut être mis avant le nom ou le pronom, il est adjectif et, par conséquent, il s'accorde: *Elle était la vertu et la fidélité mêmes.*

Même est évidemment toujours adverbe quand il modifie un adjectif (*Les guerres, même justes, sont regrettables*) ou un verbe: *J'imagine qu'il va se venger et même je le redoute. Je ne l'ai même pas vu*. Si le verbe est sous-entendu, on supprime *ne*: *Vous ne mangez que deux fois par jour? Pas même.*

330 *À même* signifie «directement»: *Il s'est couché à même le sol. J'ai bu à même la source. Ne bois pas à même la bouteille (à la bouteille même).*

⁴⁵ Dans la langue littéraire, l'omission d'article se trouve même ailleurs et sert d'insistance: *On ne trouve pas deux hommes ayant même visage, mêmes traits.*

⁴⁶ On peut exprimer la même pensée à l'aide de l'adverbe *même*: *Les savants même l'estiment* ou *Même les savants l'estiment.*

Être à même a le sens de «pouvoir, savoir»: *Je ne suis pas à même de le traduire.*

A même de signifie «en état, en mesure de»: *Je l'ai mis à même de faire son droit.*

De même signifie «de la même manière» (*Il l'a fait de même*) ou «pareillement» (*Il en est de même pour Paul*).

Autre

331 *Autre* est adjectif ou pronom.

Avec l'article indéfini au singulier et avec *de* au pluriel, il marque la différence et l'indétermination: *Prêtez-moi un autre livre. Il y a encore d'autres pays intéressants. — Un autre ne saurait le faire. Il y en avait bien d'autres.*

Avec l'article défini, il indique l'opposition: *Les uns... les autres... Cherchez à l'autre bout de la chambre* («na druhom konci»). — *Passez-moi les (deux, trois...) autres livres* (= tous les autres).

Placé après *nous* et *vous*, il les renforce (*Venez, vous autres*). *Vous autres* s'oppose plus fortement à *nous*, *eux*, *elles* que *vous* tout seul.

Autres est redondant dans les expressions comme *nous autres Slovaques, vous autres femmes*.

Notez: *l'autre jour* «il n'y a pas longtemps», *l'autre soir* — *l'autre semaine (mois)* «la semaine passée, le mois passé».

332 *L'autre* est souvent en relation avec *l'un*: *Ils sont sortis l'un et l'autre. Ni l'une ni l'autre ne sont venues. Aimons-nous l'un l'autre. Unissez-vous les uns aux autres. Ils voulaient savoir mille détails sur la vie l'un de l'autre.*

Autre est employé sans article dans les expressions: *entre autres* (*Il a dit, entre autres, que tu étais malade*), *de temps à autre*, *autre chose* (pronom nominal neutre), *rien d'autre*, (*d'*)*autre part* «par ailleurs» *de part et d'autre* «des deux côtés», *parler de chose et d'autres* «de différentes choses», *parler de quelque autre* «d'un autre» (Gide) *Je n'ai vu personne autre. Autres temps, autres mœurs.*

Autrui

333 *Autrui*, ancien cas régime d'*autre*, s'emploie surtout dans le français écrit en fonction de complément d'objet: *Il faut penser à autrui*. Dans le langage courant, on dirait: *Il faut penser aux autres*. On le rencontre dans le Décalogue (*Le bien d'autrui tu ne prendras*) et dans la Bible (*Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même*).

Un

334 Dans la langue littéraire, *un (une)* désignent un être ou une chose mentionnés déjà dans la phrase: *Sans la Phèdre de Racine, on ignorerait que Pradon en a composé une.*

En français parlé, *un* s'emploie dans les tours du type *l'en connais un, il y en a un*. En français familier, il sert d'antécédent du relatif (*En voilà un qui parle italien, une que je connais*) et s'emploie aussi devant un complément (*C'est un des nôtres, de la classe, de la maison...*).

335 *Pas un* se construit avec *ne*: *Pas un ne fut épargné*. Ayant un adjectif ou

un participe pour attribut, il est suivi de la préposition *de*: *Il n'y en a pas un de bon dans cette classe.*

Pas un... qui se construit avec le subjonctif: *Il n'y a pas une maison sur dix qui ait l'eau courante* (au moins neuf sont sans eau courante). *Il n'y a pas une maison sur dix qui n'ait l'eau courante* (au moins neuf ont l'eau courante).

Quelque chose

336 *Quelque chose* est un pronom neutre. L'accord se fait généralement au masculin: *Sans passer en fraude un petit quelque chose* (Daninos). *Quelque chose s'est passé. S'il vous manque quelque chose, je vous le donnerai* (Acad.). *Quelque chose m'a été dit* (Acad.). *Un petit quelque chose. Ce quelque chose de gai, de rieur* (Hanse). *Quelque chose m'était promis* (Gracq). Remarquez qu'on dit aussi: *un* (ou: *une*) *pas grand-chose*.

Le substantif *chose* précédé de l'adjectif généralisant *quelque* reste évidemment féminin: *Quelque chose que vous ayez faite, je vous pardonne.*

Le pronom *quelque chose* est susceptible d'un emploi emphatique: *L'esprit humain est quelque chose!* (Alain). *Une pareille somme, c'est quelque chose!*

L'adjectif attributif qui se rapporte à *quelque chose*, se construit indirectement au moyen de la préposition *de* et il est toujours masculin: *Apprenez-moi quelque chose de nouveau. Je vous ai apporté quelque chose de beau.*

Quelque, quelqu'un, quelconque

337 *Quelque*, est adjectif ou adverbe.

L'adjectif *quelque* ajoute l'idée d'imprécision à ce dont on parle. En se substituant à *un*, il accentue l'indétermination de la chose ou de l'être respectifs qui peuvent ne pas exister réellement: *Savez-vous quelque nouvelle?* Il désigne une quantité ou un nombre indéterminés, mais petits: *Après avoir marché quelque temps, il est arrivé au bord d'une rivière. Il m'a donné quelques francs. Il n'y a que quelques pages dans ce roman.*

Modifiant les substantifs, même au sens généralisant, *quelque* est toujours adjectif: *Quelques vertus qu'elle ait, je ne peux pas l'aimer.*

Quelques... que a une valeur concessive: *Quelques efforts qu'il ait faits, il n'a pas réussi.*

338 Devant un nom de nombre, *quelque* est adverbe et il signifie «environ»: *Il demeure à quelque cent pas d'ici. Il y a quelque trois mois que je suis rentré. J'ai rencontré quelque vingt personnes.*

Quelque... que est adverbe devant un autre adverbe (*quelque prudemment qu'ils agissent, ils ne réussiront pas*) ou devant un adjectif qualificatif (*Quelque puissants que vous soyez, je ne vous crains pas*).

Quelque... que se réduit en *quel que* quand il précède immédiatement un verbe: *Quelle que soit votre sincérité, il ne vous croira pas.*

339 Le pronom *quelqu'un* désigne une personne unique d'identité inconnue: *Quelqu'un frappe à la porte.* Au pluriel, il marque, au plus, l'indétermination concernant la quantité: *Quelques uns assurent le contraire. Jouez quelques-unes de ces valse.* En tout cas, il s'agit d'une petite quantité.

L'adjectif qui le suit se construit avec *de*: *Trouvez quelqu'un de compétent sur cette matière.*

- 340** L'adjectif généralisant *quelconque* se met généralement après le nom: *Prêtez-moi un livre quelconque.* Il est précédé de l'article indéfini et marque l'indifférence du locuteur à l'égard de l'identité de la chose désignée.

Employé en fonction d'adjectif qualificatif, il signifie «médiocre», «de peu d'intérêt»: *Il ne boit pas de vin quelconque. C'est une ville tout à fait quelconque.* Dans ce sens, il peut précéder le nom: *un individu quelconque* ou *un quelconque individu, un quelconque agent de publicité.*

Quelconque peut aussi être employé en attribut: *Cet homme est quelconque; qu'est-ce que tu as pu trouver de bien en lui?*

Devant le nom, *quelconque* peut avoir aussi la valeur d'un diminutif: *Si vous éprouvez une quelconque frayeur, n'hésitez pas de m'appeler.*

Chaque, chacun

- 341** L'adjectif *chaque* et le pronom *chacun* sont employés toujours au singulier. Ils ont en même temps une valeur collective et une valeur distributive.

Chaque n'a qu'une forme et se place toujours avant le nom: *Chaque saison a ses plaisirs.* La distribution peut porter sur une unité fractionnaire de mesure: *chaque demi-litre.*

Chaque accompagnant un nom désignant un laps de temps peut être supplanté par *tous*: *Il vient nous voir chaque soir, chaque jour, chaque trois jours.*⁴⁷ *Il vient nous voir tous les soirs, tous les jours, tous les trois jours.*

Chaque est individualisant, *tout* est généralisant: *Chaque homme a une passion dominante — Tout homme a ses passions. Chaque citoyen avait une fonction — La défense de la patrie est le devoir sacré de tout citoyen.*

Après *chaque* répété, le verbe se met au singulier: *Chaque homme, chaque femme a les préjugés de son sexe.*

Chaque n'ayant pas de pluriel, le slovaque «*každý*» se traduit par l'adjectif *tous* (*Un train pour Versailles part toutes les trente minutes*) ou encore par d'autres manières: *Il vient nous voir de deux jours l'un. Il a fait fusiller un soldat sur dix. Les soldats ont été fusillés de dix en dix. Une maison sur cinq fut brûlée. Veuillez l'attendre, il va rentrer d'un moment à l'autre.*

- 342** Le pronom *chacun* exprime la totalité d'une façon distributive (*tout et tout le monde*, d'une façon globale): *Chacun a son goût. Ces livres coûtent dix francs chacun. Il y aura assez de pain pour chacun de nous (pour tous, pour tout le monde).*

Lorsque *chacun* se rapporte au pronom de la 1^{re} ou de la 2^e personne, les possessifs correspondants sont *notre* et *votre*: *Nous avons chacun notre opinion. Nous rentrons chacun dans nos chambres. Avez-vous chacun vos cahiers et votre stylo?*

Si *chacun* est sujet ou complément, on emploie *son*: *Chacun des ouvriers a fait son devoir. A chacun selon ses mérites.* Lorsque *chacun* se rapporte à un nom ou au pronom de la 3^e personne du pluriel, on emploie généralement *leur, leurs*, mais on peut aussi employer *son, sa, ses* selon que la pensée renvoie à un ou à plusieurs possesseurs et que le sens distributif ou collectif l'emporte:

⁴⁷ Ce dernier tour (cité dans la grammaire de Wagner et Pinchon) est rarement usité.

Ils ont amené chacun leurs (ses) enfants. Chacun en a sa part (Hugo). Ils allaient chacun de son côté (Zola). Ils s'y préparent chacun selon leur tempérament (Bazin).

C'est analogue pour *le, lui, les, leur*: *Ils ont payé à chacun la somme qui leur était due. Mes frères font chacun ce qui leur plaît.*

Il faut toutefois employer le singulier si *chacun* se rapporte à un participe présent ou s'il est suivi d'un nom ou d'un pronom pluriel dont il est distributif: *Ils apparurent chacun tenant son cheval par la bride. Chacun des soldats a eu son butin. Chacun de nous a apporté toutes ses armes.*

Si le sujet est indéterminé, *soi* est de rigueur (jamais *lui*): *Le travail fini, chacun revient chez soi. Avec un sujet déterminé au pluriel, on peut choisir: Ils sont rentrés chacun chez eux (soi).*

Si *chacun* est suivi d'un complément, on préfère *lui-même*: *Chacun d'eux (des frères) a travaillé pour lui-même.*

Tout

343 *Tout* peut avoir les fonctions de pronom, d'adjectif, d'adverbe et de substantif.

Le pronom *tout* exprime la totalité d'une façon globale. Au singulier, il s'emploie comme un neutre s'appliquant à un ensemble de choses, d'idées, de faits ou, plus rarement, de personnes: *Tout est possible. Tout va bien. Voici cinq kilos de cerises; prenez tout, c'est tout. Femmes, enfants, vieillards, tout est accouru.*

Le pluriel *tous* (avec l's prononcé) indique l'ensemble de personnes ou de choses composant un groupe: *Ils y sont tous. Tous pour un! Chacun pour tous! Nous sommes tous mortels. Une fois pour toutes. Ces poupées? Toutes sont jolies. Je les achète toutes.* L's de *tous* n'est prononcé que s'il s'agit du pronom. Il est muet dans l'adjectif.

Tout peut avoir le sens généralisant: *Tout l'ennuie* «n'importe quoi». *Tous te le diront* «n'importe qui».

344 L'adjectif *tout* au singulier signifie:

1° «chaque» ou «n'importe quel» s'il précède immédiatement le nom dont il est épithète: *Tout homme a droit à la vie. Tout travail est utile;*

2° «seul», «unique» après la préposition *pour* et après *c'est*: *Pour toute récompense, on l'a battu. C'est tout mon bien;*

3° «entier» s'il est suivi d'un nom avec un déterminant: *Toute la (cette) ville fut détruite.* Mais *tout le monde* est équivalent de *tous*.

Le pluriel *tous* n'indique que la totalité dans le nombre. Il est toujours suivi d'un déterminant: *Toutes les (ses, ces) maisons ont été brûlées.*

Le verbe après plusieurs sujets au singulier précédés de *tout* est au singulier: *Tout homme, toute femme doit obéissance à la loi.*

Lorsque la phrase commence par un substantif féminin, *tout* doit être répété devant le nom masculin qui suit: *Toutes annexes, tous documents, actes, etc. devront être envoyés au ministère.*

Devant un nom de ville féminin, on écrit *toute* s'il s'agit de la ville elle-même (*Toute Prague est ornée de monuments*), mais *tout*, s'il s'agit de la population (*Tout Prague a pris part à la fête*). (*Le*) *Tout-Paris* signifie «les personnes les plus notables, tout ce qui compte à Paris».

Tout reste invariable devant le nom de l'auteur désignant son œuvre: *J'ai lu tout Madame de Staël.*

Devant un titre d'ouvrage, *tout* reste invariable si le nom est sans article (*J'ai lu tout «Phèdre», tout «Odes et balades» de V. Hugo*) ou au masculin pluriel précédé de l'article (*Tout «Les Martyrs» de Chateaubriand*). Par contre, *tout* s'accorde généralement au féminin: *toute l'«Odysée», toutes les «Confessions» de J.-J. Rousseau.*

Dans plusieurs locutions et expressions figées, l'article est omis: *aller à toute vitesse, vouloir à toute force, agir en toute liberté, de tout cœur, en tout cas, de toute façon, de tout genre, à tout hasard, à toute heure, à tout propos, de tout temps, avoir tout intérêt, il était envers moi toute simplicité et bienveillance; de tous côtés, à tous égards, de toutes pièces, en tous sens, toutes proportions gardées, exempt de tous frais.*

Dans le langage populaire, *tout* précédant un nom avec l'article indéfini comporte une nuance affective: *Tout un chacun vous le dira. Mon Dieu! c'est tout un travail. Il en ferait toute une histoire.*

345 En fonction d'adverbe, *tout* devrait évidemment être invariable. Il l'est dans la plupart des cas, mais il y a beaucoup d'exceptions. La plus importante consiste en fait que l'adverbe *tout* s'accorde quand il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré: *Elle était toute pâle. Elles étaient toutes honteuses.* C'est valable aussi pour le composé *tout-puissant*: *la toute-puissante directrice* (mais: *les tout-puissants ministres*). On dit aussi *toute femme qu'elle est* parce que, dans cette expression, *femme* a une valeur adjectivale.

La deuxième exception: *tout* varie devant un nom abstrait: *Il est toute bravour, toute bonté.* Mais on dit: *des tissus tout (en) soie, tout (en) laine...*

346 Quelques particularités:

Tout autre s'accorde si *tout* a le sens de «n'importe quel»: *Donnez-moi toute autre occupation que celle-là et je l'accepterai.* Dans ce cas, *tout* se rapporte au substantif. Par contre, il varie étant synonyme de «tout à fait» et se rapportant à *autre*: *Il a parlé de tout autre chose.*

Après *tout à* et *tout de* avec un nom ou un pronom féminin singulier, il y a généralement accord, mais on distingue *je suis tout à vous* (formule de politesse) de *je suis toute à vous* (formule de passion). Au pluriel, l'adverbe reste invariable: *Elles sont tout à vous*, car *Elles sont toutes à vous* marque la totalité de nombre.

347 Substantivé, *tout* forme le pluriel *touts*: *L'ensemble des parties forme un tout. Cela forme un tout parfait. Le tout ne vaut pas cent francs. — Il avait envie de penser à lui-même et à son existence comme à des touts (Romains). Plusieurs touts distincts les uns des autres (Littré).*

348 Gallicismes: *Il essaya de tout* «de toutes les carrières», *il est tout nerfs* «très nerveux», *elle s'arrêta tout court*, *elles sont tout yeux, tout oreilles*, «elles regardent (écoutent) très attentivement, avec intérêt» *elles sont tout feu, tout flamme, tout de suite, tout à l'heure, tout d'une course* «sans s'arrêter», *c'est tout un, il court à toutes jambes, écrivez le chiffre en toutes lettres, ce sont toutes visions.*

Maints, plusieurs, etc.

349 L'adjectif *maint* exprime l'idée d'une quantité importante, mais indéterminée: *maint élève, maint avantage, chez maint auteur*. Il appartient presque exclusivement à l'usage littéraire ainsi que les substantifs *force, nombre de et quantité de*.

Il s'emploie surtout au pluriel et il est archaïque sauf dans quelques expressions figées telles que: *Je vous l'ai dit maintes fois. Je ne l'ai découvert qu'après maintes et maintes recherches. Je l'ai rencontré en maintes occasions, en maintes circonstances, en maints endroits, à maintes reprises*.

350 Le rang descendant pour marquer la quantité est le suivant:

1° un nombre élevé: *beaucoup de, bien des, maint(s)*;

2° un nombre moyen: *plusieurs, différents, divers*;⁴⁸

3° un petit nombre: *quelques, quelques-uns, certains*,⁴⁸ *peu*.

Maints, plusieurs, divers, différents et certains en tant qu'expressions de quantité s'emploient sans article.

351 *Plusieurs* est adjectif ou pronom. Il est invariable: *Il y avait plusieurs enfants*. — *Plusieurs d'entre eux étaient très désobéissants*.

352 *Divers et différents* accompagnés d'un déterminatif sont déchargés de l'expression de la quantité: *Ces différents livres m'ont plu. Sa terre est diverse comme le peuple qui l'habite*. Employés sans article, ils comportent en même temps l'idée de diversité, de différence et celle de quantité indéterminée: *différentes espèces de fruits, diverses sortes d'automobiles*.

353 *Certain*, un peu archaïque au singulier, peut substituer l'article indéfini: *Je ne veux citer que certaine histoire qui se trouve rapportée partout* (Mérimée). Néanmoins il peut être accompagné de l'article indéfini: *une certaine distance, un certain temps, un certain monsieur Favart*. Sauf la valeur d'indétermination, il peut comporter une valeur d'intensité (*Vous avez un certain toupet!*) ou une nuance de péjoration: *une certaine élégance* («particulière»). Au pluriel, il peut être précédé de la préposition *de* (*à de certaines reprises*), mais généralement il s'emploie sans *de*: *Certains étudiants l'admirent. Certains le désapprouvent*. Le plus souvent, il est synonyme de *quelques* ou de *quelques-uns*.

Placé après le substantif ou après le verbe *être*, il a gardé son sens primitif de «sûr»: *Je le sais de source certaine. Il ne rentrera pas encore aujourd'hui. C'est certain. Il a une élégance certaine* «indiscutable».

Aucun

354 *Aucun* est adjectif ou pronom.

A l'origine, il avait la valeur positive de «quelque, quelqu'un». Il a conservé cette valeur dans les expressions telles que *Aucuns (D'aucuns) pensent que...* Ailleurs il n'est plus usité dans ce sens que dans le style affecté: *Au détour d'aucun sentier, Balaam, n'as-tu pas vu Dieu?* (Gide).

Accompagné de *sans* ou de *ne* (*sans pas ni point*), il a pris le sens de «nul» ou de «personne»: *Aucun pays n'est plus fertile que l'Ukraine. Aucun n'est parfait*. Employé seul dans une réponse, il a par lui-même une valeur négative: *A-t-il un ennemi? Aucun*. Il peut être antéposé ou postposé au substantif précédé de *sans*. *Sans aucune réserve ou sans réserve aucune*.

⁴⁸ *Différents, divers et certains* n'ont originairement qu'une valeur qualificative, mais à présent, ils servent aussi à marquer la pluralité.

On ne l'emploie au pluriel que :

1° devant les noms qui n'ont pas de singulier: *Vous n'aurez aucuns frais. Je n'ai trouvé aucunes pierreries;*

2° avec les substantifs qui ne sont employés qu'au pluriel avec le sens qu'on veut leur donner: *Aucunes troupes n'étaient aussi courageuses* (archaïque);

3° parfois avec les substantifs dont on se sert surtout au pluriel: *Je n'ai fait aucun(s) projet(s)*. C'est analogue pour *nul*: *Je n'ai pris nulle(s) disposition(s)*.

Nul

355 *Nul* est adjectif ou pronom.

L'adjectif *nul* placé avant le nom est caractéristique de l'usage littéraire: *Nul obstacle ne me surprend. Parlez sans nulle crainte.*

On s'en sert cependant même dans le français commun dans quelques expressions (*nulle part, nulle envie, nul besoin*) et dans les proverbes et dictons (*Nul miel sans fiel*).

Placé après le nom, *nul* a le sens de «sans valeur»: *C'est un élève absolument nul. Cet effort a été nul.*

Pas un

356 *Pas un*, en fonction d'adjectif ou de pronom, peut remplacer *aucun, nul* ou *personne*: *Pas un ouvrier n'a voulu le faire. Je viens vous demander ce dont pas un ne veut* (Hugo). *Pas un n'a parlé comme j'aurais voulu. Pas un ne comprenait* (G. Sand).

Personne, rien

357 *Personne* et *rien* sont substantifs à l'origine: *Une personne a été blessée. La rien que j'aime* (Corneille). *Rien* au sens de «chose» a disparu depuis longtemps.

De cette origine, ils ont conservé le sens de «quelqu'un», «quelque chose» (la fonction de pronom): *Je ne crois pas que personne réussisse. Y a-t-il rien de si beau?* — L'adjectif et le participe qui se rapportent au pronom *personne* se mettent généralement au masculin: *Personne n'est blessé. Personne n'est immortel. Personne ne savait plus ce qu'il avait à faire* (Aragon). On les met toutefois au féminin, si *personne* représente un nom féminin ou évoque l'idée d'une femme: *Je n'ai jamais vu personne de si heureuse qu'elle. Personne n'était plus belle que Cléopâtre*.⁴⁹

Les pronoms *personne* et *rien* ont d'abord la valeur positive (cf. les exemples cités), mais, employés souvent dans des propositions négatives, ils ont pris, par contagion, la valeur négative: *Personne n'est si obstiné. Rien n'est beau que le vrai* (Boileau).

Rien peut avoir une valeur négative même n'étant pas accompagné de *ne*: *Cet homme est sorti de rien*. Dans le langage populaire, on entend aussi: *J'ai rien vu, entendu...*

⁴⁹ Mais on dit aussi: *Je ne connais personne d'aussi heureux que cette femme* (Acad.). Une reine pourrait dire: *Il n'y a personne de plus puissant que moi.*

Rien employé comme nom est masculin et il a une valeur négative: *On philosophait sur le rien de cette existence* (Daudet). *Ce rien qui fond la liberté* (Sartre). *Un rien les amuse. Il perd son temps à des riens.*

Remarques sur quelques pronoms et adverbes négatifs

358 Les pronoms et les adverbes négatifs suppriment l'emploi de *pas*: *Je n'ai vu personne (rien). Aucun (nul) obstacle ne me surprend. Je ne l'ai jamais vu. Je n'irai nulle part.* Ils peuvent être construits directement ou indirectement avec des adjectifs attributifs: *Il n'y a personne si bête comme lui — Je ne vois personne de satisfait autour de moi* (Sartre). *Rien autre — Rien de neuf sous le soleil. Parmi ces tableaux, je ne trouve aucun excellent — Dans cet accident, il n'y eut aucun de mort.*

359 On les emploie sans négation avec une valeur affirmative:

1° dans les propositions comparatives d'inégalité: *Vous le savez mieux que personne. Il le fera mieux qu'aucun autre. Il est mieux informé que nul au monde* (archaïque); *Il est plus content qu'aucun de nous. Il est plus heureux que jamais;*

2° dans les propositions affirmatives contenant une idée négative, surtout après:
a) *avant de* et *avant que*: *Elle est partie avant d'avoir rien obtenu. Je partirai avant qu'il n'en sache rien;*

b) *sans* et *sans que*: *Il s'en alla sans regarder personne, sans rien dire. Il l'a fait sans aucune gêne, sans nulle envie. Il parle de Paris sans qu'il y ait jamais été. Il s'est enfui sans qu'il ait rien expliqué;*

3° dans les interrogations auxquelles on n'attend pas de réponse: *Est-il personne qui l'approuve? Y a-t-il rien de plus beau? A-t-on jamais vu rien de pareil? Verra-t-on nulle part un si beau monument?*

4° dans les propositions conditionnelles après *si*: *Si vous le dites à personne, il vous tuera. Si rien aujourd'hui compromet... Je me demande si aucun d'eux en est capable. Si vous en parlez jamais, tant pis pour vous;*

5° dans les propositions relatives après le superlatif: *C'est la plus belle réponse que personne ait faite. L'une des meilleures critiques qui ait été faite sur aucun sujet, est celle du Cid* (La Bruyère). *C'est le livre le plus intéressant que j'aie jamais lu.*

6° après les propositions négatives: *Il est impossible d'en rien dire à personne. Je ne crois pas qu'il réussisse jamais;*

7° après *douter*: *Je doute que personne le sache. Je doute qu'il y ait rien de plus sublime. Elle doute qu'aucun roman vous plaise mieux. Nous doutons qu'il en soit jamais capable;*

8° dans les expressions: *aucuns pensent, d'aucuns disent que...*